

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 20

MINISTERE DES FINANCES

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	16
3.1. BILAN TECHNIQUE	16
3.2. BILAN FINANCIER	20
3.3. PERSPECTIVES	22
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	23
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	24

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 29

6. PROGRAMME 031: MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	33
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	37
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	44
7. PROGRAMME 032: GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	45
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	52
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	52
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	60
8. PROGRAMME 033: GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	61
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	66

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	67
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	77
9.	PROGRAMME 034: GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	79
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	84
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	84
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	96
10.	PROGRAMME 092: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	97
10.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	99
10.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	102
10.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	102
10.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	119

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme dans le respect des directives communautaires CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme et s'inscrit dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire.

Ce document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en corrélation avec les orientations de la Stratégie nationale de développement.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;
- la troisième partie est une annexe sur la budgétisation.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La volonté affichée dans la Vision de développement à l'horizon 2035 vise à faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. Celle-ci intègre un certain nombre d'objectifs dominants à savoir :

1. réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
2. atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires ;
3. devenir un Nouveau Pays Industrialisé ;
4. consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Au premier rang des priorités nationales définies pour la réalisation de ces objectifs, figurent six (06) axes dont le périmètre de responsabilité relève directement du champ de compétence du Ministère des Finances (MINFI).

Ces axes sont les suivants :

- le financement de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- la protection de l'espace économique national ;
- la consolidation du processus de décentralisation ;
- la modernisation de l'Administration par la promotion de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- le renforcement de la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat.

S'agissant du financement de la mise en œuvre de la phase 2 de la Vision de développement, l'action du MINFI consiste à assurer la disponibilité des ressources financières pour la réalisation de toutes les actions de développement conduites par le Gouvernement. Cette mission incite à tendre vers une mobilisation optimale des recettes non pétrolières, de l'épargne nationale, des ressources de la diaspora et autres sources de financement. La modernisation de la gestion budgétaire de l'Etat et la conduite d'une politique d'endettement viable concourent également à l'atteinte de cet objectif.

L'amélioration de l'environnement des affaires se positionne comme un pré-requis pour la réalisation des objectifs de la Stratégie Nationale, lesquels reposent sur le développement d'un véritable secteur productif national et le développement d'un secteur privé compétitif. A cet égard, la responsabilité du MINFI consiste à :

- mettre en place et consolider les institutions financières spécialisées d'appui aux petites et moyennes entreprises ;
- créer les mécanismes incitatifs pour l'amélioration et l'extension des services financiers de base fournis par les établissements de micro finance ;
- améliorer l'environnement fiscal des affaires ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire à long terme.

S'agissant de la protection de l'espace économique national, il incombe au Ministère en charge des Finances de lutter énergiquement contre la fraude, la contrebande, la contrefaçon, le commerce et le trafic illicites à l'intérieur et aux frontières du territoire national.

La consolidation du processus de décentralisation interpelle, dans sa dimension financière, l'accompagnement du MINFI pour les aspects liés : (i) à la maturation et l'opérationnalisation de la fiscalité locale ; (ii) au développement des outils et à l'appui technique pour le suivi de l'exécution des ressources transférées.

S'agissant de la modernisation de l'Administration par la promotion de la GAR et des TIC, le MINFI est appelé à poursuivre la modernisation des finances publiques en vue de l'amélioration des performances de l'Administration publique. Ce processus intègre naturellement la modernisation de la gestion des ressources humaines du MINFI, le renforcement de l'informatisation de ses services et l'introduction des outils et systèmes performants de gestion budgétaire, comptable ainsi que de la masse salariale.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes du décret n°2013/066 du 28 février 2013, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, le Ministre des Finances est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matières financière, budgétaire, fiscale et monétaire.

A ce titre, il est chargé :

a. En matière budgétaire :

- de l'élaboration de la loi de règlement et de la loi de finances ;
- de la préparation, du suivi et du contrôle de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- de l'exécution du budget d'investissement, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- des opérations de dévolution du patrimoine immobilier, mobilier de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs et des Sociétés à capital public, en liaison avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- du contrôle financier des organismes dotés d'un budget annexe et des établissements publics autonomes suivant les règlements propres à chaque organisme ou établissement ;
- de la mise en œuvre des privatisations et de la réhabilitation des entreprises publiques ;
- du suivi et du contrôle de la gestion des créances et des participations publiques, de

l'endettement des personnes morales de droit public et de l'emploi des subventions ;
 - de la prévision à court terme dans le cadre de l'élaboration du budget de l'Etat;

b. En matière fiscale :

des Impôts et des Douanes;

c. En matière monétaire et financière :

- de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- de la gestion du Trésor public ;
- de l'élaboration de la balance des paiements ;
- du contrôle des finances extérieures, de la monnaie et de la réglementation des changes ;
- de la promotion de l'épargne et de son emploi pour le développement économique ;
- du suivi de la coopération monétaire et financière, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- du suivi et du contrôle des établissements de crédits, des compagnies d'assurances et des marchés financiers ;
- du suivi des affaires du Fonds Monétaire International, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur l'institut d'émission, les établissements de crédits, les compagnies d'assurances et les structures ci-après :

- la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
- la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) ;
- la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC) ;

Lui sont rattachés :

- le Centre National de Développement Informatique (CENADI) ;
- la Commission Technique de Privatisation et de Liquidation des Entreprises Publiques (CTPL) ;
- la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises Publiques (CTR) ;
- l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF).

Le Ministre des Finances co-préside le Comité Interministériel chargé des privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

Contribution du MINFI dans l'atteinte des objectifs liés à la SND 30

Parlant spécifiquement de la transformation structurelle de l'économie, le Ministère des Finances est particulièrement concerné par les problématiques de dynamisation du secteur privé, de facilitation des échanges et de transformation du système financier.

Le socle sur lequel reposent la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration de la situation de l'emploi est *la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat*. Ce dernier pilier interpelle le Ministère des Finances entre autres sur les questions de ressources transférées aux CTD, de fiscalité locale, la déconcentration dans la gestion, la systématisation de la redevabilité dans la gestion des affaires publiques. Bien plus, la stratégie préconise de relever la gouvernance économique et financière à travers la modernisation de la gestion des finances publiques, l'amélioration de la gestion de la dette, la rationalisation de la gestion des établissements et entreprises publics, la régulation et la surveillance de l'espace économique national.

Aussi est-il prévu dans l'alignement à la SND 30 en lien avec les missions du Ministère des Finances :

En matière de gouvernance et appui institutionnel

Il s'agit de :

- Moderniser l'administration publique ;
- Optimiser le fonctionnement de l'administration publique ;
- Renforcer la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêt ;
- Améliorer la gestion des ressources humaines de l'Etat;
- Promotion du bilinguisme et raffermissement du rapport Etat-citoyen ;
- Intégrer davantage les préoccupations liées aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles.

En matière budgétaire

Il s'agit de :

- Faire des entreprises publiques des instruments d'accélération de l'industrialisation par leur performance économiques et financières ;
- Bâtir des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances des entreprises bénéficiaires des incitations et prendre les mesures correctrices contre tout dérapage constate ;
- Fixer les objectifs de dividende pour résorber le caractère déficitaire de la majorité des entreprises publiques ;
- Réduire progressivement les subventions aux entreprises à faible niveau de performance ;
- Introduire dans le marché boursier des grandes entreprises publiques des secteurs industriels

- ;
- Privatiser la gestion des entreprises évoluant dans des secteurs hautement concurrentiels;
 - Rationaliser la gestion du portefeuille de l'Etat ; et introduire un dispositif d'évaluation triennale des dirigeants des établissements et des entreprises publics ;
 - Améliorer la gestion de la sécurité sociale à travers la mise en place d'une Caisse Nationale des Personnels de l'Etat (CNPE) ;
 - Finaliser le plan de modernisation des finances publiques intégrant l'internalisation complète des directives CEMAC en la matière ;
 - Maîtriser le déficit budgétaire ;
 - Approfondir la rationalisation des choix budgétaires ;
 - Optimiser les recettes fiscales et améliorer la qualité de la dépense publique ;
 - Renforcer les capacités de préparation du budget de l'Etat et améliorer la budgétisation par programme ;
 - Renforcer les capacités de contrôle et de maîtrise de l'exécution des budgets ;

Mettre en place et renforcer les fonctions d'appui à la Gestion des Finances Publiques(GFP) ;

- Renforcement de la politique de mobilisation des ressources propres et de consolidation budgétaire ;
- Rationalisation de la gestion des établissements et entreprises publiques.

En matière monétaire et financière

Il s'agit :

De l'accroissement de l'inclusion financière et de la densification du système financier et bancaire par :

- la mise en place des filières manquantes, l'augmentation quantitative des banques et des institutions financières non bancaires, l'accroissement de l'offre de services de la banque centrale, des banques commerciales ou de détails et des EMF ;
- la régulation adéquate des institutions financières pour maintenir la stabilité du système financier ;
- la promotion et la réglementation de la filière banque islamique ;
- l'accroissement du financement bancaire de l'économie.

Du développement du financement local des investissements et des exportations par :

- l'accroissement de l'offre des financements à long terme par des fonds propres, quasi-fonds propres et prêts à long terme ;
- la mise en place des institutions de financement du développement et des investissements ;
- l'introduction en bourse des principales entreprises publiques et la cession des participations de la SNI.

Du Renforcement du financement régional et international des investissements et des exportations par :

- l'attrait des porteurs de capitaux (investisseurs étrangers et diaspora) et des professionnels dans les différentes filières de l'écosystème financier ;
- l'introduction et le développement de la filière de la finance islamique.

Du développement du crédit fournisseur par :

la mise en place d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel adapté pour chaque segment ou filière du système financier, y compris le crédit interentreprises.

Du développement des talents et compétences financières par :

- le renforcement des capacités des entreprises aux procédures et techniques d'intervention sur le marché financier local et international ;
- le développement de l'ingénierie financière de l'Etat et des CTD en vue de la levée des financements nécessaires ;
- le développement de la formation des compétences spécialisées dans le domaine financier.

De la contribution de la diaspora au financement de la stratégie par :

- la facilitation et suivi du rapatriement des capitaux placés à l'étranger ;
- l'émission de titres publics à destination de la diaspora.

De la contribution de la diaspora au financement de la stratégie par :

- la facilitation et suivi du rapatriement des capitaux placés à l'étranger ;
- l'émission de titres publics à destination de la diaspora.

De garantir la disponibilité des ressources nécessaires pour le financement de la stratégie par :

- le renforcement de la contribution des recettes de services au financement du budget de l'Etat;
- la mobilisation des ressources de financement et de trésorerie par des émissions régulières de titres sur le marché des capitaux ;
- financement du processus de décentralisation et développement local ;
- l'approfondissement de l'inclusion financière et de la diversification des modes de financement de l'économie ;
- le développement de l'activité de micro finance par la mise en place une supervision bancaire non-intrusive et promouvoir la liberté d'entreprise ;
- le développement de l'assurance agricole.

De l'approfondissement du processus de décentralisation et de développement local par :

- le transfert intégral aux CTD des ressources liées aux compétences transférées ;
- la révision du mécanisme de mise à disposition des fonds aux CTD (Compte unique de 2ème génération) ;
- le développement d'un système de remontée et de partage de l'information depuis les Collectivités Territoriales Décentralisées ;

De l'accroissement de l'efficacité du service public et de l'amélioration de l'environnement des affaires par :

- la modernisation de l'Administration du Trésor et amélioration de la qualité du service au public ;
- l'amélioration de la gestion des carrières, du mode de promotion aux différentes fonctions des motivations du personnel et de l'ergonomie au travail.

Du renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds publics et les conflits d'intérêts par :

- la systématisation de la redevabilité dans la gestion publique ;
- la réduction de la circulation des liquidités dans les administrations publiques.
- Prévention des actes de corruption et de détournements des fonds publics.
- Prévention des actes de corruption et de détournements des fonds publics.

De la contribution à la modernisation des finances publiques par :

- l'amélioration de la viabilité et de la soutenabilité de la dette publique ;
- la finalisation du plan de modernisation des finances publiques intégrant l'internalisation complète des directives CEMAC en la matière.

Du développement et mise en place d'un système performant d'audit.**En matière de gouvernance et protection de l'espace économique**

Un mix entre import/substitution et promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale ;

Facilitation des échanges :

- la rationalisation des mesures d'accueil des navires et des autres moyens de transport ;

- la simplification des procédures de passage à l'importation et à l'exportation à travers les plateformes logistiques ;
- la fluidification des procédures de transit et de transbordement ;
- le renforcement de la gouvernance et la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges;
- la protection de l'espace économique national

En matière de fiscalité interne

Il s'agit de :

- améliorer du climat des affaires ;
- renforcer du civisme fiscal et des capacités de mobilisation des ressources budgétaires ;
- réformer la fiscalité locale pour diversifier et améliorer son rendement d'une part, consolider la mobilisation et les modalités de transferts effectifs des produits de ladite fiscalité aux CTD d'autre part ;
- promouvoir de la fiscalité environnementale ;
- inciter à la migration massive des travailleurs du secteur informel vers le secteur formel.

Renforcer la politique de mobilisation des recettes budgétaires à travers :

- l'audit des exonérations fiscales pour ne maintenir que celles dont l'impact positif sur l'économie est avéré ;
- l'audit et la collecte systématique des informations sur les moyennes et grandes entreprises dans le but de réduire significativement l'évasion et la fraude fiscale;
- le renforcement de l'applicabilité des lois sur la fiscalité forestière pour dissuader l'exploitation illégale et accroître son recouvrement ;
- l'introduction des taxes innovantes pour élargir l'assiette fiscale ; une stratégie appropriée d'accroissement des recettes non fiscales dans les recettes budgétaires.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette partie portera sur le bilan technique, le bilan financier, et les perspectives.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Il est constitué des exercices 2020 et 2021 (mi-parcours).

3.1.1 Exercice 2020

i- Contexte de mise en œuvre des programmes.

L'année budgétaire 2020 a démarré dans un contexte devant être marqué par la finalisation de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF) triennal (2017-2019), appuyé par la Facilité Elargie de Crédit d'un montant global d'environ 400 milliards FCFA, pris en compte par la loi de Finances initiale 2020. Toutefois, elle a été bousculée par la survenance de la pandémie de la COVID-19 en mars 2020 qui a causé de graves perturbations dans la vie des ménages et un repli significatif de notre économie au cours du reste de l'exercice budgétaire 2020. En effet, outre le bilan humanitaire relativement élevé, les conséquences de la crise sanitaire se sont fait ressentir au niveau économique à travers notamment: (a) le tassement de la demande internationale, avec ses implications sur la baisse des cours des principaux produits d'exportations et par conséquent sur les recettes budgétaires ; (b) la contraction de l'offre internationale, (c) la baisse de l'offre et la demande domestiques, conséquence directe des mesures restrictives prises par le Gouvernement pour contenir la propagation de la pandémie.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement ont été prises par le ministère des finances à l'effet de s'aligner sur la stratégie de riposte face à la Covid-19 et de résilience économique et sociale, élaborée par le Gouvernement, dès le début de la pandémie. A cet effet, ces mesures ont conduit à la mise en place, à travers l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019, portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, d'un Compte d'Affectation Spécial (CAS COVID-19), « Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales » d'un montant total de 180 milliards de FCFA

Néanmoins, le Ministère des Finances n'a ménagé aucun effort pour exécuter ses missions, et pour respecter les engagements pris.

ii- Résultats techniques des programmes

Au 31 décembre 2020, les quatre (4) programmes mis en œuvre par le Ministère des Finances ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les tableaux ci-après :

PROGRAMME 271 : MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national	Taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières	101,2%	100%	106,49%	106,49%

PROGRAMME 272 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Améliorer l'efficacité du trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement global après service fait	120 jours après la date de liquidation	90 jours après la date de liquidation	+ 90 jours après la date de liquidation	25%
	Taux d'endettement	33,1%	35%	33,1%	33,1%

PROGRAMME 274 : GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Rationaliser l'allocation des ressources pour une gestion budgétaire performante	Solde budgétaire de référence	-3,1	-2,0	-3,7%	
	Ratio de soutenabilité de la masse salariale	36,7%	35%	41,9%	100%

PROGRAMME 275 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Améliorer la coordination et optimiser le rendement des services du MINFI	Taux de réalisation des activités budgétaires du MINFI	87,0%	100%	98,4%	98,4%

3.1.2 Exercice 2021 (mi-parcours)

iii) Contexte de mise en œuvre des programmes

Au 30 juin 2021, les quatre programmes du Ministère des Finances s'exécutent dans un contexte marqué principalement, au plan stratégique, par la prise en compte des nouvelles exigences issues à la fois, de la loi du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat instituant un Débat d'Orientation Budgétaire, du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI en juin 2021, du Rapport de l'étude PEFA réalisée en 2017, et des orientations de la Stratégie

Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30). La survenance du choc sanitaire du Covid19 et ses répercussions sociaux économiques et la persistance de la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Au plan opérationnel, les faits suivants ont également impacté l'exécution des programmes du département :

- la survenance du choc sanitaire du Covid19 et ses implications socioéconomiques ;
- la mise en œuvre effective de la loi du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques avec l'adoption d'un calendrier budgétaire, ainsi que l'organisation du troisième débat d'orientation budgétaire (DOB) au Cameroun ;
- la forte pression sur la trésorerie de l'Etat, liée au contexte sanitaire, sécuritaire et à la poursuite des chantiers de la CAN ;
- la poursuite des réformes liées à la gestion et à la gouvernance des entreprises et établissements publics ;
- l'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire ;
- la poursuite de l'assainissement du fichier solde de l'Etat et la maîtrise des dépenses de personnel.

iv) Résultat technique des programmes

Au 30 Juin 2021, les quatre (4) programmes mis en œuvre par le Ministère des Finances ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les tableaux ci-après :

PROGRAMME 271 : MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national	Taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières	97,7%	100%	42,54%	42,54%

PROGRAMME 272 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Améliorer l'efficacité du trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement global après service fait	120 jours après la date de liquidation	90 jours après la date de liquidation	76 jours après la date de liquidation	78,9%
	Taux d'endettement	37%	39%	17,5%	50%

PROGRAMME 274 : GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Rationaliser l'allocation des ressources pour une gestion budgétaire performante	Solde budgétaire de référence	-3,1	-1,5	-2,3%	
	Ratio de soutenabilité de la masse salariale	35,7%	34%	41,4%	

PROGRAMME 275 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI

Objectif	Indicateur	Référence 2018	Cible 2019	Résultat au 31/12/2020	Taux de réalisation
Améliorer la coordination et optimiser le rendement des services du MINFI	Taux de réalisation des activités budgétaires du MINFI	97%	100%	94%	45%

3.2. BILAN FINANCIER**Exercice 2020**

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2020		Taux d'exécution (CP)
			AE	CP	Engagement AE	Paiement CP	
Programme 271 : Mobilisation des recettes non pétrolières	Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national	Taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières	12 281 527	12 281 527	10 820 930	10 820 930	88,11

Programme 272 : Gestion du trésor public et suivi du secteur financier	Améliorer l'efficacité du trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement	13 662 920	13 662 920	11 249 070	11 249 070	82,33
Programme 274 : Gestion budgétaire de l'ETAT	Rationaliser l'allocation des ressources pour une gestion budgétaire performante	Niveau de respect des calendrier budgétaire	7 125 264	7 125 264	7 010 797	7 010 797	98,39
Programme 275 : Gouvernance et appui institutionnel au MINFI	Améliorer la coordination et optimiser le rendement des services du MINFI	Taux de réalisation des activités budgétaires du MINFI	14 858 570	14 858 570	14 763 422	14 763 422	99,36%

17

Exercice 2021 (mi-parcours)

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Crédits alloués		Exécution au 30/06/2021		Taux d'exécution (CP)
			AE	CP	Engagement AE	Paiement CP	
Programme 271 : Mobilisation des recettes non pétrolières	Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national	Taux de recouvrement des recettes fiscales et douanières	16 366 415	16 366 415	7 281 724	6 962 125	42,54 %

Programme 272 : Gestion du trésor public et suivi du secteur financier	Améliorer l'efficacité du trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement	14 314 848	14 245 292	1 392 461	1 196 902	8,40
Programme 274 : Gestion budgétaire de l'ETAT	Rationaliser l'allocation des ressources pour une gestion budgétaire performante	Niveau de respect des calendrier budgétaire	11 172 389	11 172 389	3 807 343	3 771 323	33,76 %
Programme 275 : Gouvernance et appui institutionnel au MINFI	Améliorer la coordination et optimiser le rendement des services du MINFI	Taux de réalisation des activités budgétaires du MINFI	15 165 902	15 165 902	4 540 073	4 200 636	27,70 %

3.3. PERSPECTIVES

3.3.1. Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés peuvent être relevées, qu'elles soient d'ordre stratégique ou opérationnel. Au plan stratégique, il y a lieu de souligner que la persistance de la crise sanitaire mondiale et les tensions sécuritaires persistantes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont des effets néfastes sur l'activité économique et sur la mobilisation des recettes budgétaires. Au plan opérationnel, des préoccupations récurrentes ont été relevées concernant le respect de plan d'engagement devant permettre de juguler la forte pression sur la trésorerie de l'Etat.

3.3.2. Objectifs visés

Afin de consolider les acquis et assurer la mise en œuvre satisfaisante des réformes, le Ministère des Finances entend :

- engager la mise en œuvre du plan de relance de l'économie après le choc sanitaire de la Covid-19 ;
- poursuivre la mise en œuvre des mesures de riposte contre la Covid-19 ;
- arrimer le contenu de la loi de finances aux exigences de la loi du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques (compte spéciaux, dotation,

programme de la dette etc.) ;

- accélérer les réformes fiscales ;
- réduire les restes à recouvrer en matière d'impôts et taxes ;
- poursuivre l'assainissement du fichier solde et le fichier des ayant droits ;
- mettre en œuvre des mesures ciblées PEFA et PEF ;
- poursuivre l'internalisation des directives CEMAC portant sur la NBE, le TOFE, la Réforme Générale de la Comptabilité Publique (RGCP) ;
- mettre en œuvre le Plan Global des Reformes de la Gestion des Finances Publiques pour la période 2019-2021 ;
- rétablir la soutenabilité des finances publiques et des comptes extérieurs à moyen terme et, partant, maintenir la dette publique sur une trajectoire soutenable ;
- accroître les recettes et rationaliser les dépenses publiques tout en améliorant leur qualité, notamment celles liées aux investissements prioritaires, et en préservant certaines dépenses sociales et les aides humanitaires d'urgence dans les Régions Septentrionales et de l'Est du pays ;
- construire un programme budgétaire dédié aux charges financières de la dette ;
- renforcer l'accompagnement des administrations dans le processus de déconcentration de la gestion de la solde ;
- recouvrer les sommes indûment perçues par les agents publics à travers, d'une part le contrôle des indemnités de logement, en collaboration avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ; et d'autre part le contrôle de l'ensemble des éléments de gain ;
- former les régisseurs des régies d'avance sur la nouvelle approche de cette procédure budgétaire ;
- renforcer le dispositif de suivi et de la mise en œuvre du PGRGFP ;
- appuyer la validation de la stratégie de mise en place du budget programme dans les Etablissements Publics et les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- développer un module de contrôle de la solde dans le système informatique traitant les procédures métiers de la DGB (subventions, décisions, missions, Etats des Sommes Dues).

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Finances », en vue d'atteindre les objectifs de développement de la Nation, le Ministère des Finances se fixe comme objectif stratégique : « **Assurer un financement optimal de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement** ».

En adoptant en 2020 la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Gouvernement s'est doté d'une nouvelle boussole visant à mettre en œuvre la seconde phase de la vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035. En vue de contribuer, en général, à la mise en œuvre harmonieuse de cette stratégie et en particulier à l'atteinte des objectifs poursuivis par celle-ci, le Ministère des Finances, à l'instar des autres administrations publiques,

s'est engagé dans un processus de refonte de son Cadre Stratégique de Performance. Il est question de disposer d'une nouvelle cartographie des programmes alignés à la SND30.

Certes, les travaux d'actualisation du Cadre Stratégique de Performance du Ministère des Finances donnent l'occasion de renforcer l'ancrage des contenus des programmes aux nouveaux objectifs de politiques publiques, mais aussi, ils permettent de corriger les insuffisances jadis relevées dans les cadres logiques des programmes mis en œuvre.

A ces problématiques s'ajoute également la question de l'éclatement du programme 271, intitulé « Mobilisation des recettes non pétrolières », en deux programmes en vue, d'une part, d'adresser séparément les missions de Protection de l'espace économique national et la mobilisation des recettes internes, et d'autre part, de matérialiser le pilotage institutionnel de ces deux missions au sens de la loi de 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Pour l'atteinte de son objectif, le Ministère des Finances entend pour les années à venir axer sa stratégie sur un certain nombre de segment de politiques publiques au nombre desquelles :

Programme 031 : Mobilisation des recettes internes non pétrolières

Programme 032 : Gouvernance douanière, protection de l'espace économique et participation à la sécurité nationale

Programme 033 : Gestion du Trésor public et suivi du secteur financier

Programme 034 : Gestion budgétaire de l'Etat

Programme 092 : Gouvernance et appui institutionnel

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 031

MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales	Montant des recettes fiscales mobilisées	1 938,1	2 088,4	Compte unique du Trésor/ Rapport DGI
02	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales	Proportion de contribuables ayant accès à la télédéclaration	60	65	Fichier DGI en ligne
03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI	Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes	Taux de dématérialisation des structures	67	83	Fichier en ligne DGI
04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts	Taux de réalisation du plan d'actions	100	100	Application Probmis
			Taux de mise en œuvre du plan d'action		100	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 032

GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	Améliorer le recouvrement des recettes douanières	Montant des recettes douanières mobilisées	805	903,9	Le système d'information douanier ; Rapports annuels de la DGD ; Direction des Affaires Économiques
02 FACILITATION DES ÉCHANGES	Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises	Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	12	10	Rapport de l'ETNM
03 ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale	Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	330	350	Rapports annuels de la DGD , Le système d'information douanier
04 CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE	Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics	Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux	75	90	Les bases de données du CEN et du nCEN Les rapports annuels de la DGD
05 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes	Taux de réalisation des activités du programme	100	100	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 033

GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER	Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements	Part du secteur financier dans le PIB	3	4	Rapport annuel BEAC
02 MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS	Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière	Taux de mise de la réforme comptable.	50	60	RAP
		Taux de mise en œuvre de la réforme comptable			RAP
03 MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.	Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	100	90	Rapport de mission d'évaluation/RAP
04 MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES	Renforcer la sécurité de la fortune publique.	Taux de réduction des déficits des comptes	100	100	Rapport annuel comité déficits et débits
05 MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	Respect de l'échéancier de remboursement de la dette publique.	Proportion des flux de remboursement ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	100	100	Rapport annuel d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'apurement de la dette publique. Rapport d'activité CNDP
06 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM	Taux de réalisation des activités du programme 033	100	100	RAP
		Taux d'exécution des activités du programme 033			

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 034

GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS	Assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais	Proportion de productions des outils macroéconomiques, budgétaires et financières produites dans les délais	80	80	Rapport d'activités du programme 274
02 PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances	Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires	55	70	Rapport d'activités du programme 274
03 GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales	Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations	20	40	Rapport d'évaluation du niveau d'appropriation de la BDMS par les administrations
04 CONTROLE BUDGETAIRE	Contribuer par le contrôle et l'audit à une meilleure qualité de la dépense publique	Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en œuvre	20	40	Rapport des missions de contrôle et audit
05 PILOTAGE DE LA REFORME BUDGETAIRE	Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques	Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques	60	75	Rapport d'activités du programme 274
06 SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI	Rationaliser les concours financiers de l'Etat aux EEP, CTD et OI	Taux de progression d'économies budgétaires des concours financiers de l'Etat aux EEP, CTD et OI		-0,5	Rapport d'activités du programme 274
07 NORMALISATION ET SUIVI DE LA COMPTABILITE DES MATIERES	Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante	Proportion d'administrations disposant d'une comptabilité-matières normalisée	10	20	Rapports des activités d'accompagnement effectuées par la DNCM auprès des administrations
08 PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034	Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034	Taux de réalisation du plan d'actions du programme 274	80	100	Rapport d'activités du programme 274

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 092

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	30	40	Rapport d'activités DRFI
02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	6	6	Rapport d'activités DRFI; PROBMIS
		Taux d'exécution financière du budget du MINFI	100	100	Rapport d'activités DRFI; PROBMIS
03 GESTION DES TIC	Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI	47	50	Rapport d'activités DSI
04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	100	100	Rapport d'activités DRH
05 CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	40	30	Rapport d'activités IG
		Taux annuel de couverture des missions de contrôle et Audit interne	100	100	Rapport d'activités IG
06 CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion d'affaires réglées en phase pré-contentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	20	30	Rapport d'activités DAJ
07 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet	5	6	Site internet MINFI
		Nombre de visites du site	20 000	25 000	Site internet MINFI
08 RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	45	60	Rapport

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

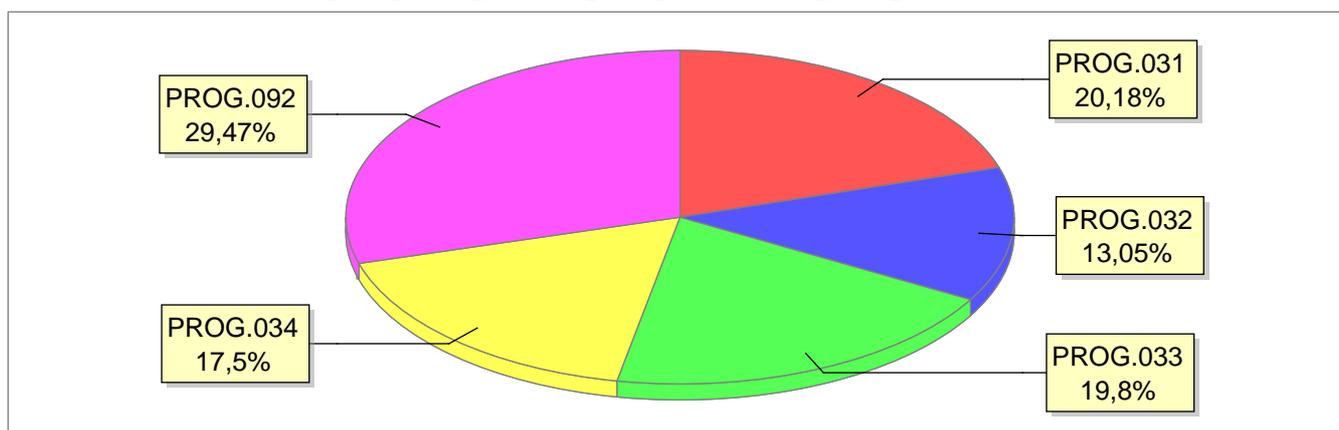
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	2	6	Rapport de gestion
----	--	---	---	---	---	--------------------

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

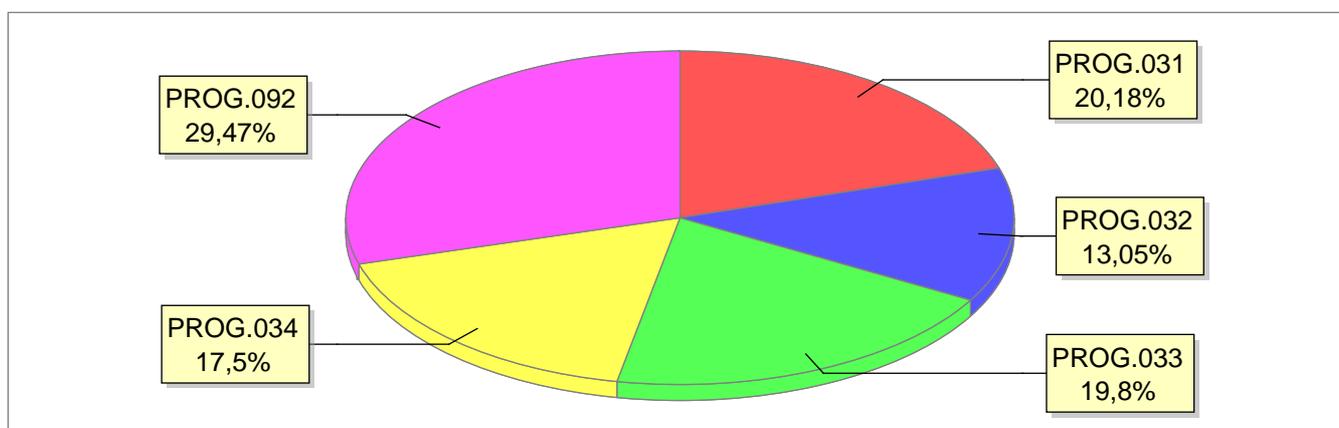
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
031	MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	8 650 000 000	8 650 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000	12 650 000 000	12 650 000 000
032	GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	7 958 000 000	7 958 000 000	222 850 000	222 850 000	8 180 850 000	8 180 850 000
033	GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	12 167 000 000	12 167 000 000	243 200 000	243 200 000	12 410 200 000	12 410 200 000
034	GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	10 173 853 548	10 173 853 548	800 000 000	800 000 000	10 973 853 548	10 973 853 548
092	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	16 542 146 452	16 542 146 452	1 933 950 000	1 933 950 000	18 476 096 452	18 476 096 452
TOTAL		55 491 000 000	55 491 000 000	7 200 000 000	7 200 000 000	62 691 000 000	62 691 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 031

**MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON
PÉTROLIÈRES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MODESTE FATOING MOPA

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 031 « MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PETROLIERES » est le programme support de la direction générale des impôts. Il a pour objectif d'optimiser la mobilisation des recettes internes non pétrolières pour le financement du budget de l'État et améliorer le climat des affaires en conformité avec la stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30).

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le recouvrement des recettes non pétrolières et le climat des affaires

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes	%	2020	105,8	2022	100

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes	
Objectif	Améliorer le recouvrement des recettes non pétrolières et le climat des affaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Impôts	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Recettes non pétrolières mobilisées par la DGI Objectif de recettes à mobiliser prévues par la LF	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Extraction des données dans le compte Unique du Trésor/ Production des états statistiques périodiques	
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 105,8
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte Unique du Trésor, applications MESURE et FISCALIS	
Mode de collecte des données	Extraction des données dans le compte Unique du Trésor/ Production des états statistiques périodiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Directeur de la comptabilité publique Responsable des statistiques DGI	
Vérification/ Validation des données	Directeur de la comptabilité publique Responsable des statistiques DGI	
Service responsable de la synthèse des données	Comité de validation des résultats mensuels du MINFI ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Directeur de la Trésorerie + Directeur de la Prévision + Responsable des statistiques DGI.	
Coût de collecte et d'analyse	Directeur de la Trésorerie * Directeur de la Prévision	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-Quand le résultat est supérieur ou égal à 100%, alors la DGI a atteint son objectif. -Quand le résultat est inférieur à 100%, alors la DGI est en sous-performance.	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX
- ACTION 03:** MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI
- ACTION 04:** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES

Cette action a pour objectif d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales. Cela recouvre principalement l'élargissement de l'assiette, la lutte contre la fraude fiscale et la sécurisation du recouvrement, qui consiste à mobiliser les recettes par les CDI; de mobiliser les recettes par les centres des impôts des moyennes entreprises ; de mobiliser les recettes dans les centres régionaux des impôts ; de recouvrer et apurer des arriérés fiscaux ; de gérer le système fiscal ; d'élargir l'assiette fiscale.

OBJECTIF 1. Améliorer le recouvrement des recettes fiscales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Montant des recettes fiscales mobilisées	Mds	2020	1 938,1	2022	2 088,4

ACTION 02

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX

Cette action a pour objectif d'offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales en passant par l'élaboration des études et prospectives ; la mise en œuvre des activités du contentieux ; le suivi-évaluation des réformes fiscales ; la coordination des activités de législation et des relations fiscales internationales ; la mise en œuvre de la communication interne et externe à la DGI.

OBJECTIF 1. Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de contribuables ayant accès à la télédéclaration	%	2020	60	2022	65

ACTION 03**MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI**

Cette action a pour objectif de fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes qui renvoie au développement des applications et à la maintenance du réseau informatique des services fiscaux.

OBJECTIF 1. Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de dématérialisation des structures	%	2020	67	2022	83

ACTION 04**PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX**

Cette action a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration fiscale qui consiste à améliorer les conditions de travail ; à gérer stratégiquement les services fiscaux ; au contrôle et audit interne ; et la construction, aménagement et entretien des locaux.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation du plan d'actions	%	2020	100	2022	100
2	Taux de mise en œuvre du plan d'action	%	2020	0	2022	100

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Montant des recettes fiscales mobilisées
Objectif	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
Action concernée par l'objectif	01 - ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Montant des recettes collectées (données quantitatives) -Montant des recettes attendues (données quantitatives)
Unité de mesure	Milliards(Mds)
Mode de calcul	-Comptage Mesure de l'évolution : Montant des recettes collectées –montant des recettes attendues=variation 1824,0 milliards -1724,8 milliards = + 99,2 milliards (variation positive)
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 1 824
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 2088.4
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 2 088,4
	Année: 2023 Valeur: 2 264
	Année: 2024 Valeur: (Cible SND à déterminer par le MINFI)
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Compte Unique du Trésor, applications MESURE et FISCALIS
Mode de collecte des données	Extraction des données dans le compte Unique du Trésor/ Production des états statistiques périodiques
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Directeur de la comptabilité publique *Responsable des statistiques DGI
Vérification/ Validation des données	-Directeur de la comptabilité publique -Responsable des statistiques DGI
Service responsable de la synthèse des données	-Comité de validation des résultats mensuels du MINFI ;
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Directeur de la Trésorerie + Directeur de la Prévision + Responsable des statistiques DGI.
Coût de collecte et d'analyse	-Directeur de la Trésorerie * Directeur de la Prévision
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	-Quand le montant des recettes mobilisées est égal au montant des recettes attendues, alors la DGI a atteint son objectif ; -Quand le montant de recettes mobilisées est supérieur au montant des recettes attendues, alors la DGI a dépassé son objectif ; -Quand le montant des recettes mobilisées est inférieur au montant des recettes attendues, alors la DGI n'a pas atteint son objectif et est en sous-performance.
5) Commentaires	
Les cibles SND 30 sont déterminées par le MINFI.	

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de contribuables ayant accès à la télédéclaration	
Objectif	Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des contribuables des fichiers en ligne des centres ayant effectué une télé déclaration (données quantitatives au numérateur) -Nombre des contribuables du fichier global en ligne de la DGI (données quantitatives au dénominateur)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Nombre de contribuables des centres ayant effectué une télé déclaration/Nombre de contribuables du fichier global en ligne)*100 (15 334/139 821)*100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 11
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 65
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fichier en ligne des contribuables de la DGI	
Mode de collecte des données	-Consultation du fichier en ligne -Comptage/dénombrement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Division des Statistiques, des Simulations de l'Immatriculation et du Contrôle de Gestion. (DSSI) - Division de l'Informatique	
Vérification/ Validation des données	-Consultation du fichier en ligne -Consultation des applications FISCALIS et MESURE	
Service responsable de la synthèse des données	DSSI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSSI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Visualisation du fichier, difficultés d'immatriculation	
Modalités d'interprétation	-Si le pourcentage des contribuables ayant effectué une télé déclaration augmente, alors l'administration fiscale améliore sa qualité de service offert. -Si le pourcentage des contribuables ayant effectué une télé déclaration diminue, alors la qualité de service offert par l'administration fiscale diminue.	
5) Commentaires		
<p>-Nouvel indicateur.</p> <p>- Le fichier en ligne fluctue d'un centre à l'autre au cours de l'exercice, car des transferts sont effectués sur une base régulière au cours de l'année. Le fichier est arrêté en fin d'année, et cette référence est reportée au début de l'exercice suivant.</p> <p>La disponibilité du courant électrique reste un risque majeur, particulièrement s'agissant des départements et des arrondissements reculés.</p> <p>-Les CDI concentrent la grande masse des contribuables, car il s'agit des petits contribuables et des très petites entreprises. En 2019, la télé déclaration n'était effective que pour les grandes et les moyennes entreprises. Depuis l'exercice 2020, la DGI a engagé l'automatisation des centres divisionnaires des impôts. Les grands défis restent néanmoins la disponibilité de l'énergie électrique ainsi que de la connexion internet.</p>		

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de dématérialisation des structures	
Objectif	Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	03 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de procédures fiscales fonctionnelles sans incidents ; -Nombre total de procédures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de procédures fiscales fonctionnelles sans incidents} / \text{Nombre total de procédures}) * 100$ (3/6)*100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 83.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 67
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Division de l'informatique/Division des Etudes	
Mode de collecte des données	Collecte de l'information auprès des chefs de structures opérationnelles, de la DER et de la DI	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique	
Vérification/ Validation des données	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique	
Service responsable de la synthèse des données	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique, Contrôle de Gestion DGI.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-Lorsque la DGI atteint la cible fixée pour le taux de fonctionnalité sans incident des procédures dématérialisées, alors elle a atteint son objectif. Dans le cas contraire, elle est en sous-performance.	
5) Commentaires		
<p>La DGI a, à ce jour, automatisé dans le cadre de la réforme six procédures : l'immatriculation, la déclaration, l'émission des Avis de Mise en Recouvrement (AMR), l'édition de l'Attestation de Non Redevance (ANR), le paiement et le quittancement électronique. Seules trois procédures sur les six fonctionnent sans incident, notamment l'immatriculation, la déclaration et l'édition de l'avis de mise en recouvrement. Les trois autres présentent des difficultés et enregistrent quelques incidents, dus soit à l'indisponibilité du réseau, au manque de formation des usagers ou à l'absence de circulaire. La DGI prévoit de solutionner progressivement ces problèmes, pour aboutir au taux de 100% en 2023. Il s'agit ici d'un indicateur intermédiaire dans le cadre de la mise en place du Système Intégré de Gestion des Impôts et Taxes (SIGIT).</p>		

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du plan d'actions	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'actions prévues ; -Nombre d'actions réalisées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Extraction et exportation des différentes données de l'application PROBMIS ; -Descente sur le terrain auprès des responsables en charge du budget.	
Périodicité de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG / DGI ; DGB	
Mode de collecte des données	-Extraction et exportation des différentes données de l'application PROBMIS ; -Descente sur le terrain auprès des responsables en charge du budget	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	DAG/DGI ; DGB	
Service responsable de la synthèse des données	DAG/Contrôle de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indicateur encore fortement renseigné par les données de la DGB	
Modalités d'interprétation	-Lorsque le taux < 100, la DGI n'a pas atteint les objectifs de réalisation du plan d'actions assignés. -Lorsque le taux >=100, la DGI a atteint ses objectifs.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du plan d'action	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'actions prévues ; -Nombre d'actions réalisées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Extraction et exportation des différentes données de l'application PROBMIS ; -Descente sur le terrain auprès des responsables en charge du budget.	
Périodicité de la mesure	(mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle)	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG/DGI ; DGB	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DAG	
Vérification/ Validation des données	-DAG/DGI ; DGB	
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	/	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Indicateur encore fortement renseigné par les données de la DGB	
Modalités d'interprétation	-Lorsque le taux < 100, la DGI n'a pas atteint les objectifs de réalisation du plan d'actions assignés. -Lorsque le taux >=100, la DGI a atteint ses objectifs.	
5) Commentaires		
/		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES	650 000 000	650 000 000	0	0	650 000 000	650 000 000
02	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	84 500 000	84 500 000	0	0	84 500 000	84 500 000
03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI	61 726 000	61 726 000	0	0	61 726 000	61 726 000
04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	7 853 774 000	7 853 774 000	4 000 000 000	4 000 000 000	11 853 774 000	11 853 774 000
TOTAL		8 650 000 000	8 650 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000	12 650 000 000	12 650 000 000

7. PROGRAMME 032

**GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE
L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA
SÉCURITÉ NATIONALE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EDWIN NUVAGA FONGOD

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le **PROGRAMME 032 « GOUVERNANCE DOUANIÈRE ET PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE NATIONAL »** a pour objectifs d'assurer une collecte juste et équitable des recettes pour le Trésor Public, de faciliter le commerce et de contribuer à la sécurité nationale et à la protection de la société camerounaise.

De manière spécifique, ces missions se déclinent en quatre grandes articulations :

1- La mission fiscale

Il s'agit pour l'Administration de procéder à la détermination, la liquidation et le recouvrement juste et équitable des droits et taxes de douane exigibles ainsi que toute autre taxe prévue par la réglementation en vigueur, la mise en place des mesures en vue de la maîtrise de la dépense fiscale (contrôle de la destination privilégiée), l'optimisation de la collecte des recettes nouvelles.

2- La mission économique :

L'administration des Douanes joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la politique économique nationale. Elle est notamment chargée de la protection de l'espace économique national et de l'amélioration de la compétitivité de l'économie. De ce fait, elle participe à :

- La facilitation des échanges ;
- La mise en œuvre des régimes économiques ;
- La lutte contre la fraude, la contrebande, la contrefaçon et le commerce illicite ;
- La production des statistiques du commerce extérieur.

3- La mission de protection de la société :

De par sa position aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, l'Administration des Douanes participe à la protection de l'espace économique contre les flux néfastes à l'environnement et la santé des citoyens. Cette mission s'exerce à travers les contrôles effectués par les Unités des Douanes présentes dans lesdites frontières. De manière spécifique, Il s'agit de :

- La lutte contre le trafic des espèces protégées, des médicaments contrefaits, des produits psychotropes et d'autres produits dangereux ;
- La lutte contre le trafic des déchets toxiques et autres produits nocifs à l'environnement et à la santé publique.

4- La mission de sécurité :

Au regard du contexte sécuritaire national et international marqué par la résurgence des conflits, l'Administration des Douanes est appelée à apporter sa contribution dans le contrôle de la circulation de certains produits utilisés dans les conflits. Il s'agit notamment de :

- La lutte contre la criminalité transfrontalière organisée ;
- La lutte contre le terrorisme et le trafic des Engins Explosifs Improvisés ;
- La lutte contre la criminalité financière et le blanchiment des capitaux ;
- La lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres et leurs munitions ;

- La lutte contre le trafic illicite des marchandises à double usage.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun	%	2018	6	2022	15
2	Taux de mobilisation des recettes douanières	%	2017	100	2022	100
3	Taux de dématérialisation des procédures douanières	%	2021	60	2022	80

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun
Objectif	Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantité (pièces/volume/poids) de marchandises stratégiques saisies sur le territoire.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Bases de données du nCEN/Bases de données du CEN+Bases de données de l'I24/7*100
Périodicité de la mesure	Mensuelle, Trimestrielle, annuelle.
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: +6%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: +6%
	Année: 2023 Valeur: +6%
	Année: 2024 Valeur: +10%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Bases de données du nCEN/CEN/I24/7 INTERPOL, Rapports d'activités/Système d'information douanier/Rapports annuels de la DGD.
Mode de collecte des données	Extraction des données dans CAMCIS et le nCEN/CEN/I24/7, Production des états statistiques périodiques, renseignement par les points focaux et correspondants régionaux du nCEN
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsables des Statistiques (DGD)/Divisions en charge de l'Informatique et de la Surveillance, BRLR-AC, Correspondants Régionaux et Points Focaux du nCEN
Vérification/ Validation des données	Correspondant national du nCEN
Service responsable de la synthèse des données	Divisions en charge /de la Surveillance/ de l'Informatique, BRLR-AC, (DGD), Correspondant national et Correspondants Régionaux du nCEN.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellules en charge de la Surveillance, des Statistiques, de l'Analyse des Risques et des Travaux Informatiques Equipe du nCEN
Coût de collecte et d'analyse	-Analyse mensuelle -Coût très élevé
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Mesure de la performance -Facteurs de risques extérieurs à la Douane -Diversification des menaces -Absence de moyens humains, matériels et financiers -Compétence partagée avec les autres forces de défense et de sécurité
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mobilisation des recettes douanières	
Objectif	Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de procédures dématérialisées -Couverture géographique des procédures dématérialisées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Recettes mobilisées} / \text{recettes prévues LF}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70%
	Année: 2023	Valeur: 75%
	Année: 2024	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités/Système d'information douanier CAMCIS / Rapports de mission /Rapports annuels de la DGD	
Mode de collecte des données	Extraction des données dans le Compte Unique du Trésor / Production des états statistiques périodiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Divisions en charge de l'Informatique, des Statistiques, des Ressources Matérielles, Points Focaux	
Vérification/ Validation des données	CAMCIS Rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division en charge de l'Informatique, Division en charge des Statistiques, Division en charge de la Facilitation des Échanges	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule en charge des Etudes, Cellules en charge des Travaux Informatiques, Cellule en charge des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	-Coût très élevé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de dématérialisation des procédures douanières
Objectif	Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Recettes recouvrées par la Douane
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$(\text{Nombre de procédures dématérialisées} / \text{nombre de procédures répertoriées en Douane}) \times 100$ $(\text{Nombre de bureaux dématérialisés} / \text{nombre de bureaux des Douanes}) \times 100$
Périodicité de la mesure	Mensuelle, Trimestrielle, annuelle.
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 50%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 70%
	Année: 2023 Valeur: 75%
	Année: 2024 Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Compte Unique du Trésor / Applications MESURE (Impôts) et CAMCIS (Douane)
Mode de collecte des données	Extraction des données dans CAMCIS, renseignement par les points focaux, Recettes du TRESOR, Banques
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Directeur de la comptabilité publique / Responsables des Statistiques (DGD)
Vérification/ Validation des données	Comité de validation des résultats mensuels du MINFI
Service responsable de la synthèse des données	Agent Comptable Central du Trésor / Responsables du recouvrement (DGD)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Directeur de la Trésorerie + Directeur de la prévision
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	/
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
RAS	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES
- ACTION 02:** FACILITATION DES ÉCHANGES
- ACTION 03:** ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
- ACTION 04:** CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE
- ACTION 05:** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, l'émergence d'une économie nationale prospère et la couverture des divers engagements de l'État nécessitent une mobilisation accrue des ressources internes et un environnement économique propice aux affaires. Les actions préconisées pour atteindre le résultat escompté intègrent une contribution efficiente des recettes douanières au financement de l'Etat ainsi que la protection de l'espace économique national. À cet effet, le présent programme envisage :

- la poursuite des actions de modernisation des services douaniers ;
 - la consolidation de la sécurisation et la mobilisation des recettes douanières ;
 - la régulation de l'activité économique et la promotion du commerce licite ;
 - la sécurisation du transit ;
 - la simplification des procédures douanières et la facilitation des échanges du commerce extérieur ;
 - le renforcement des contrôles et la sécurité d'une part,
- et de manière générale, l'amélioration de la gouvernance douanière, au service de la mobilisation des ressources internes et de la mise en place d'un climat favorable des affaires d'autre part.

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES

Cette action a pour objectif l'amélioration du recouvrement des recettes douanières, il s'agit du suivi du recouvrement ; du suivi de la dépense fiscale ; du suivi du contentieux douanier, de mettre en place des mécanismes d'information, d'assistance de l'utilisateur et de vulgarisation de la réglementation douanière ; et améliorer la maîtrise de l'assiette fiscale et des bases de taxation

OBJECTIF 1. Améliorer le recouvrement des recettes douanières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Montant des recettes douanières mobilisées	Mds	2020	805	2022	903,9

ACTION 02**FACILITATION DES ÉCHANGES**

Cette action a pour objectif de Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises qui consiste à la rationalisation des contrôles douaniers ; gestion des risques ; poursuite du processus de dématérialisation ; simplification et harmonisation des procédures dédouanement ; et fluidification des procédures de transit.

OBJECTIF 1. Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	j	2021	12	2022	10

ACTION 03**ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

Cette action a pour objectif de Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale, il s'agit entre autre de la police du rayon des douanes ; de la production et diffusion des statistiques du commerce extérieur ; du suivi des opérations financières du commerce extérieur et des changes ; de la mise en œuvre des régimes d'incitations en faveur des entreprises nationales ; de la promotion des exportations des produits manufacturés localement ; de la promotion de mise en œuvre des régimes économiques ; et la poursuite de la mise en œuvre du programme d'OEA.

OBJECTIF 1. Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	nb	2021	330	2022	350

ACTION 04**CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE**

Cette action a pour objectif de Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics, consiste au développement du renseignement ; au renforcement de la lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon ; du renforcement de la lutte contre les grands trafics, la criminalité transfrontalière organisée et le terrorisme ; et le renforcement de la surveillance du territoire.

OBJECTIF 1. Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux	nb	2021	75	2022	90

ACTION 05

PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS

Cette action a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes dans l'audit interne à la DGD ; dans la promotion de l'éthique professionnelle ; dans la construction et équipements des infrastructures ; dans la coordination et suivi des activités de la DGD ; et dans l'amélioration de la maîtrise de l'assiette fiscale et des bases de taxation.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités du programme	%	2020	100	2022	100

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Montant des recettes douanières mobilisées
Objectif	Améliorer le recouvrement des recettes douanières
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE
Action concernée par l'objectif	01 - SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? Montant des droits et taxes de douane liquidés, recouverts, montant des attestations de prise en charge, montant des RAR
Unité de mesure	Milliards(Mds)
Mode de calcul	Somme des recettes recouvrées durant la période
Périodicité de la mesure	Mensuel, trimestriel, semestriel et annuel
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 705,2 Mds
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 903.9
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 903,9 Mds
	Année: 2023 Valeur: 993,4 Mds
	Année: 2024 Valeur: 1063,1 Mds
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Division du Recouvrement et des statistiques, Division de l'Informatique de la Direction Générale des Douanes
Mode de collecte des données	-Enregistrement mensuel des données ; -computation du temps consacré à l'accomplissement des seules phases des opérations douanières
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division du Recouvrement et des statistiques -L'ACCT
Vérification/ Validation des données	-Système d'information douanier - Rappports annuels de la DGD - Mode de vérification et de validation des données collectées - Direction des Affaires Économiques
Service responsable de la synthèse des données	- Division des Statistiques et suivi du Recouvrement
Service interne ou structure externe responsable des analyses	- Division des Statistiques et suivi du Recouvrement
Coût de collecte et d'analyse	- Coût non estimé
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Persistance des unités de Douanes à fonctionnement manuel Suivi des facilités et moratoires, connexion internet, équipements
Modalités d'interprétation	Toujours partir du montant des réalisations budgétaires de la période, en rapport avec les objectifs assignés, pour la bonne compréhension de l'indicateur
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	
Objectif	Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	02 - FACILITATION DES ÉCHANGES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données qualitatives données quantitatives Le calcul des délais de dédouanement implique la détermination des délais séquentiels suivants : 1.Délai entre l'enregistrement du manifeste et l'émission de la déclaration (CAD, Importateurs, etc.), 2.Délai entre l'émission de la déclaration et son enregistrement (CDA, Importateurs, etc.) 3.Délai entre l'enregistrement de la déclaration et sa liquidation (Douane), 4.Délai entre la liquidation de la déclaration et la délivrance de la quittance (Banques, Importateurs, CDA, Recettes, etc.) 5.Délai entre la délivrance de la quittance et la délivrance du bon de sortie (Aconier, Importateurs, CDA, Consignataires, PAD, etc.), 6.Délai entre la délivrance du bon de sortie et la constatation de sortie (Douane, DIT, CDA, Importateurs, Services techniques, Forces de l'ordre, PAD, etc.).	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	-Enregistrement mensuel des données ; -computation du temps consacré à l'accomplissement des seules phases des opérations douanières	
Périodicité de la mesure	Mensuel, annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 14J 14h19min
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: Valeur : 10 jours délai global 11 jours pour les véhicules en conteneur
	Année: 2023	Valeur: Valeur :9 jours délai global 10 jours pour les véhicules en conteneur
	Année: 2024	Valeur: 8 jours délai global 08 jours pour les véhicules en conteneur
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Données CAMCIS	
Mode de collecte des données	-Enregistrement mensuel des données ; -computation du temps consacré à l'accomplissement des seules phases des opérations douanières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de l'Analyse des Risques, Division de l'Informatique	
Vérification/ Validation des données	-Rapport de l'ETNM (Etude sur le Temps Nécessaire à la Mainlevée des marchandises) -Mode de vérification et de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule de l'Analyse des Risques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule de l'Analyse des Risques	
Coût de collecte et d'analyse	-Collecte et analyse mensuelle ; -Montant non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-RAS	
Modalités d'interprétation	Le calcul des délais de dédouanement globaux ou séquentiels se fait à partir de la différence entre deux (02) dates (date finale – date initiale). Délai global dédouanement = date de constat de sortie – date arrivée navire	
5) Commentaires		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	
Objectif	Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	03 - ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Agréments -Lettres d'accord de facilités -Données CAMCIS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 316
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 350.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 350
	Année: 2023	Valeur: 360
	Année: 2024	Valeur: 375
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Division de la Législation et du Contentieux -Division de l'informatique -Division du Recouvrement et des Statistiques	
Mode de collecte des données	-Éléments contenus dans les fiches 1.1 à 1.4	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	API, Comité de suivi de l'effectivité des investissements, Equipe contrôle de gestion et autres structures internes impliquées dans cette action	
Vérification/ Validation des données	Rapports annuels de la DGD ; Le Système d'information douanier	
Service responsable de la synthèse des données	-Equipe contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Equipe contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-Collecte et analyse trimestrielle ; -Montant non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Pour la compréhension de l'indicateur, il s'agit du nombre d'entreprises bénéficiaires des régimes incitatifs et de faveur.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux
Objectif	Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE
Action concernée par l'objectif	04 - CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Pièces/volume/poids de marchandises de contrebande, de contrefaçon et illicites saisies -Pièces/volume/poids de marchandises de nature stratégique et de produits dangereux saisis
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Addition des saisies au niveau national, par type, nature, espèce, domaine, etc.
Périodicité de la mesure	Mensuel, trimestriel, annuel
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: Saisies relatives à la sécurité : 80 Autres saisies : 1996
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: Saisies relatives à la sécurité : 88 Autres saisies : 2 196
	Année: 2023 Valeur: Saisies relatives à la sécurité : 90 Autres saisies : 2 250
	Année: 2024 Valeur: Saisies relatives à la sécurité : 92 Autres saisies : 2 295
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Unités opérationnelles, Division de la Surveillance, GSID, Application SACOTAB, bases de données du nCEN.
Mode de collecte des données	PV de saisies et rapports d'activités des structures, Hit parade du contentieux, renseignements par les points focaux du nCEN, etc
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Surveillance, Equipe SACOTAB, Cellule du Contentieux, Correspondants Régionaux et Points focaux du nCEN
Vérification/ Validation des données	-Les bases de données du nCEN -PV de saisies, images, rapports d'activités -Division en charge de la Surveillance douanière
Service responsable de la synthèse des données	-Equipe SACOTAB, Correspondant National du nCEN et Division des Enquêtes et de la Surveillance Douanière
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellules de la Surveillance et de l'Analyse des Risques -Equipe du nCEN, Correspondant du BRLR-AC
Coût de collecte et d'analyse	-Analyse mensuelle ; -Coût non estimé
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Outils de collecte et d'analyse -Manque de moyens financiers et matériels -Immixtion et intervention d'autres Administrations étatiques.
Modalités d'interprétation	-consolidation périodique des données
5) Commentaires	

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports de suivi et de mise en oeuvre, compte rendu, enquêtes de satisfaction, publications, rapports statistiques,	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Agrégation des données d'évaluation périodique du PPA, par action	
Périodicité de la mesure	Mensuel, trimestriel et annuel	
Dernier résultat connu	Année: 1900	Valeur: 72%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Division du Recouvrement et des statistiques; -Division des enquêtes douanières et de surveillance, GSID, SACOTAB ; -Cellule de gestion des risques ; -Equipe contrôle de gestion ; -unités porteuses en interne de certaines activités.	
Mode de collecte des données	-Éléments contenus dans les fiches d'indicateurs	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Equipe contrôle de gestion et autres structures reprises dans les fiches d'indicateurs	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation contenues dans les fiches d'indicateurs	
Service responsable de la synthèse des données	-Equipe contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Equipe contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-Collecte et analyse trimestrielle ; -Montant non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Pour la compréhension de l'indicateur, il s'agit en pourcentage d'évaluer le niveau agrégé de réalisation de toutes les actions.	
5) Commentaires		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	412 000 000	412 000 000	0	0	412 000 000	412 000 000
02	FACILITATION DES ÉCHANGES	95 000 000	95 000 000	0	0	95 000 000	95 000 000
03	ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	46 000 000	46 000 000	0	0	46 000 000	46 000 000
04	CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE	235 000 000	235 000 000	0	0	235 000 000	235 000 000
05	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	7 170 000 000	7 170 000 000	222 850 000	222 850 000	7 392 850 000	7 392 850 000
TOTAL		7 958 000 000	7 958 000 000	222 850 000	222 850 000	8 180 850 000	8 180 850 000

8. PROGRAMME 033

**GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU
SECTEUR FINANCIER**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

TANGONGOH MOH SYLVESTER

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 033 « Gestion du Trésor public et encadrement du secteur financier » a pour objectif d'Améliorer l'efficacité du Trésor public et optimiser la contribution de l'épargne au financement de l'économie. Ses indicateurs sont :

Indicateur 1 : Durée moyenne de paiement des dépenses après prise en charge par les services du Trésor.

Indicateur 2 : Taux annuel de progression du volume des crédits à l'économie/Évolution de la PNG vis-à-vis du secteur bancaire.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'efficacité du Trésor Public et optimiser le financement de l'économie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Durée moyenne de paiement des dépenses après leur prise en charge par les services du Trésor	j	2020	100	2022	60
2	Part des crédits à l'économie dans le PIB.	%	2020	18	2022	21

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Durée moyenne de paiement des dépenses après leur prise en charge par les services du Trésor
Objectif	Améliorer l'efficacité du Trésor Public et optimiser le financement de l'économie
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTFCM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Durée totale de paiement des dépenses dans les postes comptables principaux de l'Etat ; dénominateur : nombre de dossiers de dépenses payés.
Unité de mesure	jour
Mode de calcul	-Durée totale de paiement des dépenses dans les postes comptables principaux de l'Etat/dénominateur : nombre de dossiers de dépenses payés X100.
Périodicité de la mesure	Semestrielle ; annuelle.
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 129
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 90
	Année: 2023 Valeur: 90
	Année: 2024 Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapport des missions de collecte effectuées dans les Trésoreries Générales, à la Paierie Générale et dans les Paieries spécialisées.
Mode de collecte des données	-Mission de collecte ; -Exploitation des registres de réception des ordres de dépense des correspondants et de la fenêtre de paiement des dites dépenses dans l'application CADRE
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Trésorerie ; Unité de Contrôle de gestion.
Vérification/ Validation des données	Comité de validation de la durée des paiements.
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Trésorerie ; Unité de Contrôle de gestion.
Coût de collecte et d'analyse	-Quinze (15) personnels ; -5 millions de FCFA.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Compte tenu du fait que l'indicateur consiste en une moyenne, le principal biais réside dans la non-prise en compte des extrémités de l'échantillon de mesure qui pourront dès lors être à l'opposé de la moyenne dérogée.
Modalités d'interprétation	-Une augmentation de la durée moyenne des paiements dans les postes comptables traduirait l'existence de tensions de trésorerie pour l'Etat ou au-moins ses limites à anticiper sur les besoins de trésorerie inhérents au profil des recettes budgétaires de l'Etat. Cet indicateur pourrait également traduire un défaut de soutenabilité budgétaire avec les conséquences logiques qui en découleraient. -L'interprétation de cet indicateur doit cependant être corrélée au niveau de respect de la discipline budgétaire et précisément aux sous-indicateurs que sont par exemple le ratio de procédures dérogatoires par rapport aux procédures normales.
5) Commentaires	
RAS.	

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Part des crédits à l'économie dans le PIB.
Objectif	Améliorer l'efficacité du Trésor Public et optimiser le financement de l'économie
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Recherche documentaire annuelle/ Exploitation rapports annuels du Conseil national du crédit.
Périodicité de la mesure	Annuelle.
Dernier résultat connu	Année: 2016 Valeur: 17,6%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 19.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 19%
	Année: 2023 Valeur: 21%
	Année: 2024 Valeur: 24%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport BEAC sur la situation du crédit à l'économie; rapport Comité national du crédit, rapport CNEF
Mode de collecte des données	Recherche documentaire annuelle/ Exploitation rapports annuels du Conseil national du crédit.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Coopération Financière et Monétaire ; Division de ma Microfinance ; Unité du contrôle de gestion.
Vérification/ Validation des données	/
Service responsable de la synthèse des données	Unité du contrôle de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Coopération Financière et Monétaire ; Unité du contrôle de gestion.
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Si elle traduit la bonne santé générale du secteur financier, une augmentation de la part de secteur financier dans le PIB peut masquer un accroissement de la sinistralité du secteur ou même une détérioration des ratios prudentiels. Également, elle ne traduit pas automatiquement un accroissement des financements de l'économie.
Modalités d'interprétation	Une progression constante du volume des crédits à l'économie traduirait une augmentation de l'épargne et des financements accordées aux agents économiques.
5) Commentaires	
/	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER
- ACTION 02:** MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS
- ACTION 03:** MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT
- ACTION 04:** MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES
- ACTION 05:** MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE
- ACTION 06:** MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Compte tenu de la largeur de son spectre d'actions qui recouvre en même temps, le pilotage opérationnel des services et institutions financières de l'Etat en même temps que la surveillance des acteurs financiers privés, la stratégie du programme dédié à la gestion du Trésor public et à l'encadrement du secteur financier fait l'objet d'un découplage en sous-stratégies sectorielles toutes attenantes à la cible d'objectif global visé.

S'agissant dans un premier temps du volet de l'objectif relatif à l'amélioration de l'efficacité du Trésor public, l'une des sous-stratégies retenues consiste en une amélioration de la qualité des comptes et du service public financier par le truchement du renforcement de l'encadrement des comptes publics et la modernisation de l'outil comptable.

Toujours en vue de l'atteinte de cet objectif, une autre sous-stratégie consiste en l'amélioration du respect des engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à travers la mise en œuvre d'une politique rationnelle de centralisation de la trésorerie publique et de recours au marché de titres publics de courts termes pour combler ses besoins ponctuels.

Un autre élément sous-stratégique porte sur l'amélioration du dispositif de maîtrise des risques de gestion au travers de la mise en place des préceptes modernes de lutte contre la fraude, de contrôle et d'audit internes empruntés au secteur privé.

En ce qui concerne le second pan de l'objectif, à savoir celui relatif à l'encadrement du secteur financier, il est assis sur une stratégie de veille et d'adaptation du cadre légal et réglementaire dudit secteur aux évolutions du monde moderne.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER

Cette action a pour objectif de sécuriser l'épargne et de faciliter l'accès des agents économiques aux financements. Ses principales activités sont entre autres, l'approfondissement de l'inclusion financière et la facilitation de l'accès du public aux services financiers, la contribution à la mise en place des structures financières spécialisées, l'accompagnement des acteurs de la microfinance et lutte contre la sinistralité dans le secteur et le contrôle des établissements de crédits, des sociétés d'assurances et surveillance générale du secteur.

OBJECTIF 1. Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Part du secteur financier dans le PIB	%	2020	3	2022	4

ACTION 02

MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS

La reddition des comptes publics vise à assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière. Les principales activités sont la consolidation des opérations financières des CTD, la tenue de la comptabilité publique et la réforme de la comptabilité publique.

OBJECTIF 1. Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise de la réforme comptable.	%	2020	50	2022	60
2	Taux de mise en œuvre de la réforme comptable	%	2020	0	2022	0

ACTION 03

MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT

L'objectif visé par cette action est d'honorer les engagements de l'État vis-à-vis de ses créanciers à une bonne date et à moindre coût. Pour y arriver, les activités à mener seront la mobilisation des ressources sur le marché des capitaux, le financement de la décentralisation et l'exécution du service financier des correspondants, la dynamisation et la réforme du recouvrement des recettes de services, la gestion de la trésorerie de l'État.

OBJECTIF 1. Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	j	2020	100	2022	90

ACTION 04**MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES**

Afin d'assurer la maîtrise des risques, cette action se fixe pour objectif de renforcer la sécurité de la fortune publique. Et afin d'atteindre cet objectif, les activités à mener seront principalement la réforme et la modernisation du contrôle interne des services, l'audit interne et la protection de la fortune publique, lutte contre la fraude et la corruption dans les services.

OBJECTIF 1. Renforcer la sécurité de la fortune publique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réduction des déficits des comptables	%	2020	100	2022	100

ACTION 05**MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE**

L'objectif de cette action est d'assurer le respect de l'échéancier de remboursement du service de la dette. Les activités principales sont la gestion et l'apurement de la dette provenant des marchés des capitaux international et sous-régional, la gestion et l'apurement de la dette publique non-négociable, la contribution à l'élaboration de la stratégie nationale d'endettement.

OBJECTIF 1. Respect de l'échéancier de remboursement de la dette publique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des flux de remboursement ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	%	2020	100	2022	100

ACTION 06**MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE**

Cette action a pour objectif principal d'accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM. Ses principales activités sont : la programmation, budgétisation et exécution des dépenses communes de l'administration du Trésor ; la construction, réhabilitation et équipement des services et ergonomie au travail ; la gestion des carrières et motivation du personnel ; le Contrôle de gestion, suivi de la performance et prospective.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités du programme 033	%	2020	100	2022	100
2 Taux d'exécution des activités du programme 033			0	2022	0

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Part du secteur financier dans le PIB	
Objectif	Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	01 - VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : chiffre d'affaires annuel du secteur financier ; dénominateur : PIB.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Chiffre d'affaires annuel du secteur financier/PIB X 100.	
Périodicité de la mesure	Annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 3%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4%
	Année: 2023	Valeur: 5%
	Année: 2024	Valeur: 7%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	BEAC, INS, Direction de la Coopération Financière et Monétaire, Direction des Assurances, Division de la Microfinance.	
Mode de collecte des données	Recherche documentaire.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Coopération Financière et Monétaire, Direction des Assurances, Division de la Microfinance.	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Coopération Financière et Monétaire, Unité de Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Si elle traduit la bonne santé générale du secteur financier, une augmentation de la part de secteur financier dans le PIB peut masquer un accroissement de la sinistralité du secteur ou même une détérioration des ratios prudentiels. Également, elle ne traduit pas automatiquement un accroissement des financements de l'économie.	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet théoriquement de mesurer la bonne santé des sociétés du secteur financier.	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise de la réforme comptable.
Objectif	Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre d'extraits réalisés du plan de réforme comptable; dénominateur : Nombre d'extraits planifiés du plan de réforme comptable.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre d'extraits réalisés du plan de réforme comptable ; dénominateur : Nombre d'extraits planifiés du plan de réforme comptable X 100.
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 45%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 100%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction de la Comptabilité Publique.
Mode de collecte des données	Recherche documentaire ; collecte trimestrielle de l'état de mise en œuvre du plan de réforme comptable
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction de la Trésorerie ; -Unité du Contrôle de gestion.
Vérification/ Validation des données	/
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Comptabilité Publique ; Unité de Contrôle de gestion.
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Taux de mise en œuvre de la réforme pourrait facilement se résumer à un taux de mise en œuvre des activités de la réforme. Or ce dernier ne traduirait aucunement une performance en termes de résultats obtenus
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	
/	

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre de la réforme comptable
Objectif	Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre d'extraits réalisés du plan de réforme comptable; dénominateur : Nombre d'extraits planifiés du plan de réforme comptable.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Recherche documentaire ; collecte trimestrielle de l'état de mise en œuvre du plan de réforme comptable.
Périodicité de la mesure	Trimestrielle, annuelle.
Dernier résultat connu	Année: 2017 Valeur: 45%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 100%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction de la Comptabilité Publique. -Exploitation des registres de réception des ordres de dépense des correspondants et de la fenêtre de paiement desdites dépenses dans l'application CADRE.
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité de Contrôle de gestion.
Vérification/ Validation des données	/
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Comptabilité Publique ; Unité de Contrôle de gestion.
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Taux de mise en œuvre de la réforme pourrait facilement se résumer à un taux de mise en œuvre des activités de la réforme. Or ce dernier ne traduirait aucunement une performance en termes de résultats obtenus.
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
/	

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	
Objectif	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	03 - MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Durée totale de paiement des dépenses des correspondants; dénominateur : nombre de dossiers des correspondants dépenses payés.	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	-Mission de collecte ; -Exploitation des registres de réception des ordres de dépense des correspondants et de la fenêtre de paiement desdites dépenses dans l'application CADRE.	
Périodicité de la mesure	Semestrielle, annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 129
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de mission d'évaluation des délais de paiement dans les postes comptables.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction de la Trésorerie ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction de la Trésorerie ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Compte tenu du fait que l'indicateur consiste en une moyenne, le principal biais réside dans la non-prise en compte des extrémités de l'échantillon de mesure qui pourront dès lors être à l'opposé de la moyenne dégagée.	
Modalités d'interprétation	-Une augmentation de la durée moyenne des paiements des dépenses des correspondants du Trésor traduirait l'existence de tensions de trésorerie pour l'Etat ou au-moins ses limites à anticiper sur les besoins de trésorerie inhérents au profil des recettes budgétaires de l'Etat. -Une éventuelle contre-performance de cet indicateur pourrait également être corrélée à l'existence de plans d'engagement et de plans de trésorerie des CTD et des Ep..	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réduction des déficits des comptables	
Objectif	Renforcer la sécurité de la fortune publique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	04 - MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : nombre de déficits constatés de l'année N ; dénominateur : nombre de déficits constatés de l'année N-1.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Exploitation du rapport annuel du Comité des déficits et des débits.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 70%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Inspection des Services du Trésor (Comité des déficits et des débits).	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Inspection des services du Trésor ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Inspection des services du Trésor ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	La réduction des déficits comptables traduit une meilleure efficacité du système de contrôle interne de la DGTCFM	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des flux de remboursement ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	
Objectif	Respect de l'échéancier de remboursement de la dette publique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	05 - MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre d'échéances de remboursement prévues ; dénominateur : nombre d'échéances de remboursement respectées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Recherche documentaire : exploitation rapports annuels du CDMT , du CNDP, de la CAA et de la DGTCFM.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Direction de la Trésorerie, CAA, CNDP.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction de la Trésorerie ; - unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction de la Trésorerie ; -CNDP ; -CAA ; -- unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	-Le respect des échéanciers de remboursement de la dette traduirait sa soutenabilité.	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme 033	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	06 - MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre de tâches réalisées ; dénominateur : nombre de tâches programmées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Missions trimestrielles d'évaluation de l'état de mise en œuvre du plan de travail annuel.	
Périodicité de la mesure	Annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: : 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: : 100%
	Année: 2023	Valeur: : 100%
	Année: 2024	Valeur: : 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport de gestion/RAP DGTCFM	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction des Affaires Générales; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction des Affaires Générales; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	-La mise en œuvre exhaustive des activités programmées traduirait un accompagnement suffisant des structures en moyens humains, logistiques et financiers.	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des activités du programme 033	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	06 - MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre de tâches réalisées ; dénominateur : nombre de tâches programmées.	
Unité de mesure		
Mode de calcul	-Missions trimestrielles d'évaluation de l'état de mise en œuvre du plan de travail annuel.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport de gestion/RAP DGTCFM	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction des Affaires Générales; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	-Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction des Affaires Générales; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-La mise en œuvre exhaustive des activités programmées traduirait un accompagnement suffisant des structures en moyens humains, logistiques et financiers.	
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER	101 000 000	101 000 000	0	0	101 000 000	101 000 000
02	MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS	2 305 163 000	2 305 163 000	0	0	2 305 163 000	2 305 163 000
03	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT	32 000 000	32 000 000	0	0	32 000 000	32 000 000
04	MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES	30 000 000	30 000 000	0	0	30 000 000	30 000 000
05	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	52 000 000	52 000 000	0	0	52 000 000	52 000 000
06	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	9 646 837 000	9 646 837 000	243 200 000	243 200 000	9 890 037 000	9 890 037 000
TOTAL		12 167 000 000	12 167 000 000	243 200 000	243 200 000	12 410 200 000	12 410 200 000

9. PROGRAMME 034

GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CYRILL EDOU ALO'O

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 034 « GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT » a pour objectif, d'assurer la préparation adéquate des projets de loi de finances et l'exécution efficace du Budget de l'Etat. Nous pouvons le considérer comme un domaine de mission de l'État. Ainsi, le programme devrait être défini essentiellement sur la base des missions organiques de l'administration et tenir compte des orientations stratégiques.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Durée moyenne de traitement des dossiers de dépenses	j	2017	42	2022	36
2	Niveau de respect des rendez-vous budgétaires	%	2019	40	2022	60

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Durée moyenne de traitement des dossiers de dépenses	
Objectif	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNCM, DP, CENADI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Durée de référence dans le traitement des dossiers de dépenses au sein du programme -Durée réelle dans le traitement des dossiers de dépenses au sein du programme -Résultats de l'étude sur la moyenne de traitement des dossiers de dépenses au sein du programme 274	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	Comparaison entre la durée de traitement de référence et la durée de traitement réel	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 44
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 40
	Année: 2023	Valeur: 36
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités du programme 274 -Rapport de l'étude sur les délais de traitement des dossiers de dépenses	
Mode de collecte des données	Exploitation du rapport d'activités du programme 274 -Exploitation du rapport de l'étude sur les délais de traitement des dossiers de dépenses	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDAG	
Vérification/ Validation des données	DGB, CENADI, DP, DNCM	
Service responsable de la synthèse des données	SDAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'appréciation des délais n'est pas homogène car ceux-ci diffèrent selon la nature de la dépense. La durée moyenne prise en compte dans cet indicateur est sensible aux extrêmes.	
Modalités d'interprétation	Plus l'écart entre les délais réels et les délais de référence est réduit plus on tend vers la performance	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de respect des rendez-vous budgétaires	
Objectif	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINEPAT, MINDEVEL, DGI, DGD, DGTCFM, DP, CAA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•Nombre des rendez-vous budgétaires respectés •Nombre des différents rendez-vous budgétaires réglementés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de rendez-vous budgétaires respectés} / \text{Nombre de rendez-vous budgétaires réglementés}) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 23%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 45%
	Année: 2023	Valeur: 60%
	Année: 2024	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités du programme 274 -Rapport d'analyse du respect du calendrier budgétaire de l'année N et perspectives pour l'année N+1	
Mode de collecte des données	-Exploitation de rapport d'activités du programme 274 -Exploitation du rapport d'analyse du respect du calendrier budgétaire de l'année N et perspectives pour l'année N+1	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DP, DPB, DCOB, DDPP	
Vérification/ Validation des données	DPB, DCOB et Contrôle de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôle de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPB	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Le non-respect des délais ne relève pas toujours du programme mais des influences ou chocs exogènes, dont la structure responsable n'est pas comptable. -L'interdépendance entre les différents rendez-vous budgétaires.	
Modalités d'interprétation	Lorsque les dates effectives respectent le délai fixé par le calendrier budgétaire, il y'a performance, Sinon, contre-performance	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS
- ACTION 02:** PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT
- ACTION 03:** GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
- ACTION 04:** CONTROLE BUDGETAIRE
- ACTION 05:** PILOTAGE DE LA REFORME BUDGETAIRE
- ACTION 06:** SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI
- ACTION 07:** NORMALISATION ET SUIVI DE LA COMPTABILITE DES MATIERES
- ACTION 08:** PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Elle justifie l'objectif retenu et précise également les modalités et modes opératoires pour l'atteindre. Elle tient compte des forces et des faiblesses des acteurs de mise en œuvre.

Partant de la nécessité de moderniser les finances publiques par une meilleure gouvernance économique et financière d'une part et une dynamisation du secteur public d'autre part, les indicateurs de la performance, tant pour le programme que les actions retenues à cet effet, expliquent l'atteinte de l'objectif du programme en droite ligne avec les orientations stratégiques de la SND30.

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS

Cette action a pour objectif de Prévoir et assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais, à savoir, l'élaboration de la balance de paiements ; l'élaboration du TOFE et du TABORD de l'administration centrale et des autres entités publiques ; et l'élaboration et mise à jour du cadrage macroéconomique et budgétaire.

- OBJECTIF 1.** Assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de productions des outils macroéconomiques, budgétaires et financières produites dans les délais	%	2020	80	2022	80

ACTION 02**PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT**

Cette action a pour objectif d'assurer une préparation adéquate du projet de loi de finances, qui consiste à élaborer les projets de loi de finance ; élaborer le projet de circulaire sur la préparation du budget de l'état ; et organiser les travaux des conférences budgétaires.

OBJECTIF 1. Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires	%	2020	55	2022	70

ACTION 03**GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS**

Cette action a pour objectif d'améliorer le pilotage déconcentré de la masse salariale, qui renvoie à l'ordonnancement de la solde et des pensions ; la mise à jour du fichier solde ; la coordination et suivi de l'exécution des dépenses des personnels et des pensions ; et l'amélioration de la gestion et la sécurité (mise en place d'une caisse nationale des personnels de l'état).

OBJECTIF 1. Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations	%	2020	20	2022	40

ACTION 04**CONTROLE BUDGETAIRE**

Cette action a pour objectif de contribuer par le contrôle à une meilleure qualité de la dépense publique, qui revient au lancement du budget ; évaluation de la qualité de la dépense ; assainissement du fichier solde des personnels de l'Etat en service dans les EPA et CTD.

OBJECTIF 1. Contribuer par le contrôle et l'audit à une meilleure qualité de la dépense publique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en oeuvre	%	2020	20	2022	40

ACTION 05**PILOTAGE DE LA REFORME BUDGETAIRE**

Cette action a pour objectif **d'assurer** la mise en œuvre du plan triennal 2019-2021 pour la modernisation des finances publiques qui consiste au pilotage des activités de la réforme des finances publiques ; la gestion et suivi des projets et programmes d'appui à la réforme des finances publiques ; et l'accompagnement des projets ministériels du contrôle de gestion.

OBJECTIF 1. Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques	%	2020	60	2022	75

ACTION 06**SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI**

Elle a pour objectif de Contribuer à l'amélioration des performances des entreprises et établissements public, qui renvoie à la coordination et suivi des activités de Participations et de Contributions de l'Etat ; la coordination générale et logistique des activités de Participations et de Contributions de l'État ; le suivi des transferts et subventions aux entreprises publiques et EPA et le suivi des entreprises publiques.

OBJECTIF 1. Rationnaliser les concours financiers de l'Etat aux EEP, CTD et OI

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de progression d'économies budgétaires des concours financiers de l'Etat aux EEP, CTD et OI	%	2020	0	2022	-0,5

ACTION 07**NORMALISATION ET SUIVI DE LA COMPTABILITE DES MATIERES**

Cette action a pour objectif de contribuer à la promotion d'une gestion matière performante. Ainsi, les activités sont entre autres l'apurement des comptes matières ; le contrôle méthodologique et contrôle de la gestion-matières ; et la coordination des activités de Normalisation et de Comptabilité Matières.

OBJECTIF 1. Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'administrations disposant d'une comptabilité-matières normalisée	%	2020	10	2022	20

ACTION 08**PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034**

Cette action a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des services du programme 034, *notamment dans* l'accompagnement informatique des services de la DGB ; la coordination et le suivi des activités de la DGB, le Suivi et l'analyse statistiques macro budgétaire et des indicateurs de performance du programme de la DGB.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation du plan d'actions du programme 274	%	2020	80	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de productions des outils macroéconomiques, budgétaires et financières produites dans les délais	
Objectif	Assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	01 - PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DP, DGI, DGD, DGTCFM, INS, BEAC, CAA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de TABORD, TOFE, balance de paiement produits dans les délais	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux= (Nombre de TABORD et TOFE produits 45 jours fin du mois + Nombre de balances de paiement trimestrielles produits 90 jours fin du trimestre) / (Nombre de TABORD et TOFE attendus + Nombre de balances de paiement trimestrielles attendus) x 100	
Périodicité de la mesure	Mensuelle (TOFE) ; Trimestrielle (Balance des paiements)	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80%
	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 95%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités du programme 274	
Mode de collecte des données	Exploitation de rapport d'activités du programme 274	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DP	
Vérification/ Validation des données	DP	
Service responsable de la synthèse des données	DP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGB, DGI, DGD, DGTCFM, INS, BEAC, CAA, CTS, CNV-BDP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La Division de la Prévision est dépendante de la production des données par les autres sources.	
Modalités d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la valeur de l'indicateur est nulle, alors aucun document n'a été produit par conséquent, les délais ne sont pas respectés ; • S'il est supérieur à 0% et inférieur à 100%, alors les documents sont produits mais les délais ne sont pas respectés ; • S'il est égale à 100%, alors les documents sont produits dans les délais. 	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires	
Objectif	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	02 - PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DP, DGEPIP, DGPAT, ACCT, DIRTRE, DGI, DGD, CCMB	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> •Nombre de rendez-vous budgétaires préparés dans les délais (dates effectives de transmission/dépôt des principaux documents déclenchant les rendez-vous budgétaires) •Nombre de rendez-vous du calendrier budgétaire (dates des différents rendez-vous budgétaires relevant des missions de la DPB fixées par le calendrier budgétaire) 	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	•(Nombre de rendez-vous budgétaires préparés dans les délais / Nombre de rendez-vous du calendrier budgétaire relevant des missions de la DPB) * 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 10%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 60%
	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport d'activités du programme 274 -Services/décharges du courrier MINFI, des SPM et l'AN -Rapport d'analyse du respect du calendrier budgétaire de l'année N et perspectives pour l'année N+1 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -Exploitation de rapport d'activités du programme 274 -Exploitation du rapport d'analyse du respect du calendrier budgétaire de l'année N et perspectives pour l'année N+1 -L'interdépendance entre les différents rendez-vous budgétaires. 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DP, DPB	
Vérification/ Validation des données	DPB	
Service responsable de la synthèse des données	DPB	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPB, DP, CCMB	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Le non-respect des délais ne relève pas toujours de l'action mais des influences ou chocs exogènes, dont la structure responsable n'est pas comptable.	
Modalités d'interprétation	Lorsque les dates effectives respectent le délai fixé par le calendrier budgétaire, il y'a performance, Sinon, contre-performance	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations	
Objectif	Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDPP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les administrations qui traitent la solde, DGB DGTCFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative (capacité de tenue des fichiers de RH tels que les entrées, sorties, suivi quotidien des effectifs, maîtrise de l'outil de budgétisation avec remplissage des feuilles)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne des taux d'appropriation	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 40%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'évaluation du niveau d'appropriation de la BDMS par les administrations	
Mode de collecte des données	Exploitation des questionnaires auxquels sont soumises les administrations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDPP	
Vérification/ Validation des données	CG,DDPP	
Service responsable de la synthèse des données	DDPP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DDPP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indicateur composite	
Modalités d'interprétation	Plus le taux élevé, plus le processus de budgétisation de la masse salariale est approprié et maîtrisé par les administrations	
5) Commentaires		
La DDPP doit intégrer dans ses activités des séances de renforcement de capacités des administrations à la maîtrise de la budgétisation de la masse salariale.		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en œuvre
Objectif	Contribuer par le contrôle et l'audit à une meilleure qualité de la dépense publique
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT
Action concernée par l'objectif	04 - CONTROLE BUDGETAIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCOB
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	•Nombre de recommandations émises dans le cadre des missions de contrôle et d'audit •Nombre de diligences mises en œuvre par la DCOB
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nombre de diligences mises en œuvre par la DCOB /Nombre total des recommandations recensées dans les rapports de mission) x100
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 10%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 40%
	Année: 2023 Valeur: 60%
	Année: 2024 Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport des missions de contrôle et audit
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports et élaboration d'une cartographie des recommandations
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DCOB
Vérification/ Validation des données	DCOB
Service responsable de la synthèse des données	DCOB
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DCOB
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	La limite de l'indicateur est le fait qu'elle ne va pas au bout de l'évaluation de la mise en œuvre de la recommandation. Elle se limite juste aux diligences faites par la DCOB afin d'éviter la contre-performance liée à l'implication d'autres.
Modalités d'interprétation	Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la qualité de la dépense est améliorée.
5) Commentaires	
Il est donc important pour limiter la contre-performance, que l'évaluation ne porte que sur les diligences effectuées par la DCOB dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations. Bien que les collectes d'informations sur le niveau de mise en œuvre par les SMO soient maintenues. Seul le niveau réel de mise en œuvre peut permettre d'atteindre l'objectif.	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques
Objectif	Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE DE LA REFORME BUDGETAIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DREF
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PTF, SENAT, ONSUPE, DGI, DGD, DGTCFM, AN, Chambre des Comptes, CAA, ARMP, DNCM, INS, CARPA, DGB, MINMAP
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> •Nombre d'activités réalisées du POA de l'exercice en cours •Nombre d'activités retenues dans le POA
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$\text{Taux} = \left(\frac{\text{Nombre d'activités réalisées du POA}}{\text{Nombre total d'activités retenues du POA}} \right) \times 100$
Périodicité de la mesure	Semestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 55%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 75%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport annuel du Plan Opérationnel Annuel
Mode de collecte des données	Exploitation du rapport annuel du Plan Opérationnel Annuel
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DREF
Vérification/ Validation des données	Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques
Service responsable de la synthèse des données	DREF
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DREF, Structures de mise en œuvre du POA
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> •L'insuffisance appropriation des activités des réformes des finances publiques •La non inscription dans le budget des structures de mise en œuvre des activités de réformes •La lenteur du circuit de la signature des textes •L'interdépendance des activités de réformes
Modalités d'interprétation	L'indicateur fait une évaluation cumulative de l'état de mise en œuvre des résultats ou activités inscrits dans les POA du PGRGFP 2022-2024. A cet égard, la valeur du taux de mise en œuvre est exclusivement croissante. Plus elle augmente, plus les réformes sont prises en compte
5) Commentaires	
<p>Dans l'optique de stabiliser et de fiabiliser l'activité de valorisation de l'indicateur de l'action 5, il conviendrait, au mieux de revoir cet indicateur afin que son périmètre relève essentiellement de la responsabilité de la DREF. Sinon, il est souhaitable de mettre en place un dispositif de suivi des activités inscrites dans le Plan Global 2022-2024 beaucoup plus fiable. A cet égard, certaines dispositions pourraient être prises dans un futur proche.</p>	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de progression d'économies budgétaires des concours financiers de l'Etat aux EEP, CTD et OI	
Objectif	Rationnaliser les concours financiers de l'Etat aux EEP, CTD et OI	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	06 - SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	INS, DGTCFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> •Niveau des concours financiers de l'année N •Niveau des concours financiers de l'année N-1 	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Montant des concours financiers année N} - \text{Montant des concours financiers année N-1}) / \text{Montant des concours financiers année N-1} \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: -0.5
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: -4,5%
	Année: 2023	Valeur: -1,5%
	Année: 2024	Valeur: -3%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport d'activités du programme 274 -Loi de règlement -Tome Vert 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -Exploitation du TOME VERT -Exploitation rapport d'activités du programme 274 -Exploitation loi de règlement 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC, INS	
Vérification/ Validation des données	DPC, INS	
Service responsable de la synthèse des données	DPC, INS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC, CTR	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés d'évaluation exhaustive des entités cibles -L'indicateur ne renseigne pas sur la performance de l'entreprise 	
Modalités d'interprétation	Si le taux est négatif, économies budgétaires réalisées	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'administrations disposant d'une comptabilité-matières normalisée	
Objectif	Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	07 - NORMALISATION ET SUIVI DE LA COMPTABILITE DES MATIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DNCM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGB, DCP, DSI, CENADI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> •Nombre d'administrations ayant une comptabilité-matières normalisée •Nombre d'administrations prévues 	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'administrations ayant une comptabilité-matières normalisée} / \text{Nombre d'administrations prévues}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20%
	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Rapports des activités d'accompagnement effectuées par la DNCM auprès des administrations •Rapports des chefs de services Régionaux chargés du suivi des activités des CM 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Réunion de coordination/ séances de travail •Descente sur le terrain •Exploitation des rapports et compte rendus 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DNCM	
Vérification/ Validation des données	DNCM	
Service responsable de la synthèse des données	DNCM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DNCM, DREF	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Difficultés d'appropriation des normes par les administrations	
Modalités d'interprétation	Plus le taux est élevé, plus les administrations implémentent les normes en comptabilité des matières	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du plan d'actions du programme 274	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	08 - PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CENADI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de tâches réalisées du Plan de Travail Annuel (PTA) du programme 274 Nombre de tâches du Plan de Travail Annuel (PTA) du programme 274	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de tâches réalisées} / \text{Nombre de tâches du PTA du programme 274}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 57%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités du programme 274	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités du programme 274	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDAG, DI, CENADI	
Vérification/ Validation des données	SDAG, DI, CENADI	
Service responsable de la synthèse des données	SDAG, DI, CENADI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDAG, DI, CENADI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Dépendance vis-à-vis des autres actions du programme 274	
Modalités d'interprétation	Plus le taux tend vers 100%, plus la performance est avérée	
5) Commentaires		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS	342 500 000	342 500 000	0	0	342 500 000	342 500 000
02	PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	320 000 000	320 000 000	0	0	320 000 000	320 000 000
03	GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	214 167 500	214 167 500	0	0	214 167 500	214 167 500
04	CONTROLE BUDGETAIRE	2 348 927 000	2 348 927 000	0	0	2 348 927 000	2 348 927 000
05	PILOTAGE DE LA REFORME BUDGETAIRE	112 914 173	112 914 173	800 000 000	800 000 000	912 914 173	912 914 173
06	SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI	102 500 000	102 500 000	0	0	102 500 000	102 500 000
07	NORMALISATION ET SUIVI DE LA COMPTABILITE DES MATIERES	373 809 000	373 809 000	0	0	373 809 000	373 809 000
08	PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034	6 359 035 875	6 359 035 875	0	0	6 359 035 875	6 359 035 875
TOTAL		10 173 853 548	10 173 853 548	800 000 000	800 000 000	10 973 853 548	10 973 853 548

10. PROGRAMME 092

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GILBERT DIDIER EDOA

■ 10.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 092 « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL » est le programme d'appui du Ministère des Finances. Son objectif est d'assurer la mise en œuvre optimale et cohérente des programmes du Ministère, au regard des missions qui lui sont confiées dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (NDS30).

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	2020	100	2022	100

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT GENERAL
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Cabinet MINFI -Cabinet MINDEL -Direction Générale du Budget -Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction Générale des Douanes -Direction Générale des Impôts -Direction des Ressources Financières -Direction des Ressources Humaines -Inspection Générale -Division de Suivi -Division des Systèmes d'Informations -Division des Affaires Juridiques -Division de la Communication et des Relations Publiques -Délégations Régionales des Finances -Comités
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Numérateur : Nombre d'activités budgétisées et réalisées des programmes du MINFI (271, 272, 274, 275) : ARB Dénominateur : Nombre d'activités budgétisées des programmes du MINFI (271, 272, 274, 275) : AB Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	-Extraction et exportation des différentes données de l'application informatique « PROBMIS » -Descente sur le terrain auprès des Responsables en charge du Budget
Périodicité de la mesure	Trimestriel
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 98,4%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 100%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-PROBMIS -Sous-Direction des Affaires Générales (DGI, DGD, DGB, DGTCFM) -SDBM / DRFI -Service des Affaires Générales (SG)
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division Informatique/DGB, responsable du contrôle de la qualité des données collectées ;
Vérification/ Validation des données	-Données signées et validés par le SDAG des Directions Générales -Données signés et validés par le SDBM/DRFI et SAG/SG -Extraction des données PROBMIS validée par CDI/DGB
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-La fiabilité de l'application PROBMIS -L'indisponibilité ou le décalage des informations budgétaires des services déconcentrés et extérieur -Les écarts entre les données fournis par les responsables du budget et l'application PROBMIS
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-La fiabilité de l'application PROBMIS -L'indisponibilité ou le décalage des informations budgétaires des services déconcentrés et extérieur -Les écarts entre les données fournis par les responsables du budget et l'application PROBMIS
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer que toutes actions/activités prévues dans notre PTA ont été réalisées. Dans le même ordre d'idée, les moyens financiers prévus pour la réalisation d'une action/activité contribuent à l'atteinte de l'objectif visé des différents programmes. Cet indicateur vise à s'assurer d'une meilleure allocation des moyens financiers aux différentes actions/activités pour l'atteinte des différents objectifs visés par les programmes du MINFI

5) Commentaires

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE
- ACTION 03:** GESTION DES TIC
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 10.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 10.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

L'objectif de cette action est de doter les différentes structures d'infrastructures et d'équipements adéquats. Le manque d'espace et de postes de travail est l'un des obstacles majeurs que le MINFI entend lever dans les années à venir. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, le MINFI prévoit de : rénover les bâtiments existants (bâtiments A et B, financer les hôtels des régions), équiper les services déconcentrés et extérieurs (50 services sont à équiper d'ici 2021), acquérir de nouveaux équipements informatiques (20 ordinateurs complets à acquérir chaque année pendant 10 ans), construire de nouveaux bâtiments (1 bâtiment C à Yaoundé et le siège de la DGC, financer des hôtels en régions, etc.).

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2020	30	2022	40

ACTION 02**PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE**

Avec la mise en œuvre du Budget Programme au Ministère des Finances, l'exécution des programmes impose une meilleure planification et une gestion budgétaire des activités du ministère.

La planification au MINFI permet de faire une revue et une actualisation permanente de notre cadre stratégique de mise en œuvre de nos différents programmes ministériels.

La gestion budgétaire quant à elle, s'appréhende à deux niveaux : la gestion du budget du MINFI et la gestion de certaines dépenses communes.

Relativement à la gestion du budget du MINFI, l'enjeu principal sera, à travers la production de documents budgétaires dans les délais prescrits par les lois et règlements en vigueur d'assurer une meilleure exécution financière du budget du MINFI. Cela suppose une organisation plus affinée de la collecte des données budgétaires internes, une projection adéquate des dépenses en liaison avec le PPA et le CDMT du MINFI, et une coordination plus renforcée de l'élaboration du budget du Ministère des Finances en partant de la Planification stratégique.

S'agissant de la gestion des charges communes, la principale difficulté réside dans l'allocation optimale des crédits affectés à ces dépenses. Il faut y ajouter la lourdeur des procédures, mais aussi le manque de coordination entre le MINFI et d'autres administrations impliquées dans certaines procédures.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2019	6	2022	6
2	Taux d'exécution financière du budget du MINFI	%	2019	100	2022	100

ACTION 03**GESTION DES TIC**

Cette action est indispensable dans la mise en œuvre de la réforme en cours sur les finances publiques. Les enjeux y relatifs concernent principalement : le système d'informations favorisant la fiabilité de l'information budgétaire, la disponibilité et un traitement plus rapide de cette information, pour faciliter la prise de décision ; la sécurisation des recettes de l'État ; un contrôle plus efficace de la dépense.

Au cours des prochaines années, le MINFI envisage : la poursuite de l'extension et la sécurisation du réseau d'interconnexion ; la mise en œuvre d'un système intégré de gestion fiscale ; la mise en œuvre d'un système intégré de gestion budgétaire et comptable ; la mise en place d'un Data center des finances publiques ; la mise en œuvre d'un système intégré de gestion patrimoniale et de gestion matières ainsi que la mise en place d'une charte de sécurité informatique. Il entend également, au cours de la même période, intensifier la formation des informaticiens du MINFI au regard des enjeux liés à la mise en œuvre du nouveau régime

financier de l'Etat.

OBJECTIF 1. Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI	%	2020	47	2022	50

ACTION 04

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette action renferme, la formation des personnels du MINFI, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement des RH, la mise en œuvre des cadres organiques, le recrutement en liaison avec le MINFOPRA, la préparation des mesures et des affectations, la préparation et le contrôle des actes de gestion, la tenue des fichiers de personnel, la mise en œuvre des normes de rendement en liaison avec le MINFOPRA.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2020	100	2022	100

ACTION 05

CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES

Au-delà d'effectuer des opérations ponctuelles à la demande des autorités du MINFI, l'Inspection générale doit se départir des missions de contrôle de premier niveau au même titre que celles des inspections des directions générales. Elle se doit d'évoluer vers l'audit de la performance de nos programmes, notre organisation, nos systèmes d'informations et nos procédures. Cela permettrait d'améliorer le fonctionnement de nos services internes.

Pour ce faire, le MINFI a déjà élaboré une Charte de l'audit et un code de déontologie. Leurs mises en œuvre devraient permettre d'améliorer les différents audits qui seront réalisés dans le département ministériel.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	nb	2020	40	2022	30
2	Taux annuel de couverture des missions de contrôle et Audit interne	%	2021	100	2022	100

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

Cette action prend en compte la représentation de l'État en justice, la préparation ou l'examen de texte législatif et réglementaire, l'examen et le suivi des traités et convention.

Au fil des années, l'État se retrouve en train de faire face à de multiples condamnations qui détériorent l'image de l'État. Par ailleurs, les coûts des dites condamnations s'accroissent et se grèvent au budget de l'État. Le suivi des différentes phases précontentieuses et contentieuses, ainsi que le rôle d'assistance juridique doit être amélioré pour renforcer la réforme de nos finances publiques. Par ailleurs, il est envisagé de consolider cette assistance juridique à travers la délivrance par la DAJ des avis toutes les questions juridiques importantes sur lesquelles le MINFI est interpellé.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des lois et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'affaires réglées en phase pré-contentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	%	2020	20	2022	30

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Au sein du MINFI, il a été créé une Division de la Communication et des Relations Publiques (DRCP). Ce faisant, la communication dans les langues officielles (Français et Anglais) s'inscrit désormais au cœur du processus de management. Elle apparaît comme un instrument qui offre au MINFI les conditions optimales pour atteindre ses objectifs.

Ainsi structurée, la DCRP ambitionne de mettre à contribution ces nouveaux acquis professionnels pour exercer pleinement ses missions. Celles-ci consistent grosso modo à informer à bon escient les différents acteurs sociaux, promouvoir la diffusion d'une information fiable et cohérente, renforcer la visibilité du MINFI.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet	nb	2019	5	2022	6
2	Nombre de visites du site	nb	2021	20 000	2022	25 000

ACTION 08**RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

Cette action, initialement dévolu à l'archivage, intègre désormais l'information des usagers. Le développement de l'intranet au MINFI (prévu dans le schéma directeur informatique) et la numérisation de la documentation permettrait d'y parvenir. Au cours des prochaines années, le MINFI a prévu de renforcer l'archivage des documents en mettant en place un système de numérisation des archives du Ministère.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	%	2020	45	2022	60

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Le dispositif de pilotage axé sur la performance qui a été mis en place au cours de la période 2013-2015 a prévu un certain nombre d'intervenants (responsables de programmes, responsables des actions, activités et tâches, contrôleur de gestion) ainsi que des outils de pilotage de la performance.

Depuis 2016, le MINFI a mis l'accent sur l'opérationnalisation du dispositif axé sur la performance à travers : l'élaboration de la charte de gestion ministérielle et des protocoles de gestion au niveau des programmes ; la mise en place du dialogue de gestion ; la production des rapports de gestion. Ainsi, le MINFI a pu clarifier les rôles et les pouvoirs de ces acteurs, pour une exécution budgétaire de plus en plus conforme aux règles et à l'esprit du budget programme. Au cours des prochaines années, l'animation de ce dispositif de pilotage est indispensable pour s'assurer de l'atteinte des résultats attendus par le MINFI, dans le cadre de la mise en œuvre de la SND30.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	nb	2020	2	2022	6

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction des Affaires Générales (DGI, DGTCFM) -Sous-Direction des Affaires Générales (DGB) -Direction des Ressources Logistiques (DGD) -Service des Affaires Générales/SG -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Poste de travail au MINFI (table/ordinateur complet/imprimante) - Personnel du MINFI (services centraux, déconcentrés et extérieurs) Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Recensement des personnels effectifs dans les services centraux et déconcentrés	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 98,4%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Inspection Générale -Direction des Ressources Financières ; -Direction des Ressources Humaines -Division du Suivi -Division des Affaires Juridiques -Division des Systèmes d'informations -Division de la Communication et des Relations Publiques -Direction des Affaires Générales (DGI, DGTCFM) -Sous-Direction des Affaires Générales (DGB) -Direction des Ressources Logistiques (DGD) -Service des Affaires Générales/SG -Délégations régionales du MINFI -Services déconcentrés du MINFI	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Ressources Financières	
Vérification/ Validation des données	-Secrétariat Général -Inspection Générale -Direction Générale du Budget -Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction Générale des Douanes -Direction Générale des Impôts -Direction des Ressources Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Ressources Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Ressources Financières	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La construction des édifices pour le MINFI La définition du poste de travail au MINFI	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet en effet d'adresser la question de l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINFI et d'y apporter des solutions.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction des Affaires Générales (DGI, DGTCFM) -Sous-Direction des Affaires Générales (DGB) -Direction des Ressources Logistiques (DGD) -Service des Affaires Générales/SG -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Documents de planification et budgétaires produits annuellement dans les délais (extrait de la chaîne PPBS) Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Recensement des extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 3098	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Direction des Ressources Financières ; -Division du Suivi	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Ressources Financières	
Vérification/ Validation des données	-Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Ressources Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Ressources Financières	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La non production des documents et/ou la non validation des documents produits	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer que le processus de budgétisation et d'exécution d'une activité du ministère soit maîtrisé.	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution financière du budget du MINFI	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI
Objectif	Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DES TIC
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Inspection Générale -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -Direction des Ressources Financières ; -Direction des Ressources Humaines -Division du Suivi -Division des Affaires Juridiques -Division de la Communication et des Relations Publiques -SDACL -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Projets inscrits dans le plan de sécurisation informatique du MINFI Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Pointage des projets réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur informatique du MINFI
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 43,75%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 90%
	Année: 2023 Valeur: 90%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Sources des données -DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS -Cellule informatique/DGD -Cellule informatique/DGI -Cellule informatique/DGB -Cellule informatique/DGTCFM
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS
Vérification/ Validation des données	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS
Service responsable de la synthèse des données	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Limites et biais connus La non réalisation des projets inscrits dans le plan de sécurisation des systèmes d'information et/ou la non réception du projet réalisé dans le cadre du Plan de sécurisation des systèmes d'information
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer de la réalisation du schéma directeur informatique et de la connectivité des services du MINFI
5) Commentaires	
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres : oSensibilisation des chefs de structures, afin qu'ils mettent qu'ils identifient les activités à réaliser par leurs structures.	

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif. -Inspection Générale -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -Direction des Ressources Financières -Division des systèmes d'informations -Division du Suivi -Division des Affaires Juridiques -Division de la Communication et des Relations Publiques -SDACL -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliser Formations à dispenser par le MINFI à son personnel Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Pointage des formations réalisées/ Rapport de formation
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 100%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Sources des données -DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES -DAG/DGI -DAG/DGTCFM -SDAG/DGB -SDAG/DGD -SAG/SAG
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Vérification/ Validation des données	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service responsable de la synthèse des données	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Limites et biais connus La non-exécution du plan de formation/ Insuffisance des ressources humaines et financiers pour l'exécution du plan de formation
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer de la bonne mise en œuvre du plan de formation du MINFI
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	INSPECTION GENERALE
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif. -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -Division des Affaires Juridiques -Services Extérieurs du MINFI
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliser Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an Données quantitatives
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Recensement des irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 30
	Année: 2023 Valeur: 20
	Année: 2024 Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	INSPECTION GENERALE
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	INSPECTION GENERALE
Vérification/ Validation des données	INSPECTION GENERALE
Service responsable de la synthèse des données	INSPECTION GENERALE
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	La non validation du plan d'audit annuel
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer du bon fonctionnement des procédures dans les services
5) Commentaires	

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux annuel de couverture des missions de contrôle et Audit interne	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'affaires réglées en phase pré-contentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DGD -DGI -DGB -DGTCFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliser Affaires recensées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI Affaires liquidées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI en faveur de l'Etat Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Recensement d'Affaires liquidées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI en faveur de l'Etat	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services ou organismes responsables de la collecte des données -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Vérification/ Validation des données	Vérification / Validation des données -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Service responsable de la synthèse des données	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites et biais connus Non collaboration entre les services en matière de contentieux Non fonctionnement de la plateforme du suivi du contentieux	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer que les procédures précontentieuses ou contentieuse soient clôturées en faveur de l'Etat et à moindre coût.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif. -Cellule de la Communication/DGI -Cellule de la Communication/DGD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Contenu médiatique posté sur le site internet par semaine Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Recensement par la DIVCOM des événements et contenu médiatique posté sur le site internet	
Périodicité de la mesure	Mensuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources des données -Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services ou organismes responsables de la collecte des données -Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire	
Vérification/ Validation des données	Parution des différents événements sur le site internet du MINFI	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites et biais connus La faible participation de la DIVCOM aux événements du MINFI La recherche des informations auprès des Directions Générales	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permettra renseigner l'opinion publique sur les événements du MINFI	
5) Commentaires		
<p>Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> oElaboration des fiches ou de contenu à remplir par la structure bénéficiaire de la couverture médiatique ; oInformation des acteurs de collecte. <p>Modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visites du site	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 25000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SOUS-DIRECTION DE L'ACCUEIL, COURRIER ET LIAISON	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CENTRE DE DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Service disposant d'un système archivage fonctionnel Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pointage au sein des structures (SG, DGI, DGD, DGB, DGTCFM) des services disposant d'un système d'archivage fonctionnel	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: -%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 25%
	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 75%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction des Ressources Financières -Direction des Ressources Humaines -Direction Nationale de la Comptabilité Matières	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction des Ressources Financières -Direction des Ressources Humaines -Direction Nationale de la Comptabilité Matières	
Vérification/ Validation des données	VSous-Directeur de l'Accueil, du courrier et de liaison	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Modèle type de dispositif d'accueil non existant Système d'archivage non fonctionnel	
Modalités d'interprétation	Modalités d'interprétation Cet indicateur devrait aider à renseigner les usagers sur les différents dossiers	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres : - Elaboration de modèle type de système d'archivage au sein d'un service du MINFI - Aménagement du système d'archivage - Sensibilisation des responsables du MINFI		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du Suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif. -CAB MINFI -CAB MINDEL -Secrétariat Général -Direction Générale du Budget -Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction Générale des Douanes -Direction Générale des Impôts	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Sessions de dialogue de gestion tenues par an Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Recensement des Sessions de dialogue de gestion tenues	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: -%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5%
	Année: 2023	Valeur: 25% ⁶
	Année: 2024	Valeur: 50% ⁶
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Division de Suivi	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Secrétariat Général	
Vérification/ Validation des données	Rapport de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Non disponibilité du Responsable de programme et Chef de Département ministériel	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur devrait aider à s'assurer que les performances des programmes du MINFI soient mesurées et atteints	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres : oCollecte des données auprès des contrôleurs de gestion des programmes; oElaboration d'un calendrier d'organisation du dialogue de gestion des documents ; oInformation des acteurs de collecte.		

■ 10.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	1 560 674 952	1 560 674 952	1 933 950 000	1 933 950 000	3 494 624 952	3 494 624 952
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	10 062 971 500	10 062 971 500	0	0	10 062 971 500	10 062 971 500
03	GESTION DES TIC	191 000 000	191 000 000	0	0	191 000 000	191 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	443 500 000	443 500 000	0	0	443 500 000	443 500 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	100 000 000	100 000 000	0	0	100 000 000	100 000 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	129 000 000	129 000 000	0	0	129 000 000	129 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	221 000 000	221 000 000	0	0	221 000 000	221 000 000
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	150 000 000	150 000 000	0	0	150 000 000	150 000 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	3 684 000 000	3 684 000 000	0	0	3 684 000 000	3 684 000 000
TOTAL		16 542 146 452	16 542 146 452	1 933 950 000	1 933 950 000	18 476 096 452	18 476 096 452